



Léo HUERTA
Sous la direction de
Madame Valérie KOCIE MBA

Impact des signes de qualité sur l'emploi agricole : approche statistique et cartographique.

Étude de cas : La filière bovin-lait.

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du Master 2 Géographie, spécialité « Développement des territoires,
qualités et origines des produits »

Septembre 2013

Léo HUERTA

**Impact des signes de qualité sur l'emploi agricole :
approche statistique et cartographique.**

Étude de cas : La filière bovin-lait



REMERCIEMENTS

Ma gratitude s'adresse, tout d'abord, à mon directeur de mémoire, Madame Valérie Kociemba, directrice de programme, pour ses nombreux conseils méthodologiques et la disponibilité dont elle a toujours fait preuve à mon égard depuis le début de mon parcours en master *Développement des territoires, origines et qualités des produits* à l'unité de formation et de recherche 'Sciences des territoires et de la communication' (UFR STC) de l'université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.

Monsieur Thomas Poméon, ingénieur d'études au sein de l'unité de service de l'Observatoire du développement rural (US ODR), a suivi mon travail au quotidien en qualité de maître de stage et a bien voulu me conseiller dans la préparation de ce mémoire. J'ai beaucoup appris avec lui et lui suis particulièrement redevable.

Les personnes suivantes m'ont aidé à des titres différents. En m'accordant leur attention, elles ont toutes participé au développement de ce travail. Je tiens à les remercier chaleureusement au terme de cette entreprise:

- Madame Audrey Aubard, qui m'a orienté et prodigué ses conseils tout au long du master à Bordeaux,
- Monsieur Gilles Allaire, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), département économie et sociologie rurales de l'unité de Toulouse,
- Monsieur Éric Cahuzac, ingénieur de recherche au centre INRA de Toulouse affecté à l'équipe Observatoire du développement rural (ODR),
- Madame Marie Bouilhol, ingénieur d'études,
- Madame Sylvette Monier-Dilhan, chercheur en économie agro-alimentaire, INRA, Économie et Sociologie rurales,
- Toute l'équipe de l'US ODR, (le lieu de stage).

Je souhaite également remercier les promotionnaires qui m'ont accompagné et apporté leur aide au cours de cette année universitaire où nous avons développé nos travaux et mené nos stages.

Enfin je pense à ma famille et à mes amis, qui à un degré ou un autre, m'ont gratifié de leur aide et de leur soutien tout au long de la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
TABLE DES SIGLES	6
GLOSSAIRE	7
INTRODUCTION : L'impact socioéconomique de différents signes de qualité : premiers jalons vers des indicateurs opérationnels et pérennes dans la filière bovin-lait.....	
I. OBJECTIF DU STAGE ET PRÉSENTATION DE SA STRUCTURE	12
A. Description des missions demandées par la structure de stage	12
B. L'unité de service Observatoire du développement rural	14
C. L'Observatoire territorial des signes officiels de la qualité et de l'origine (OT-SIQO)	15
D. Le réseau des acteurs concernés par la mission décrite ici : deux institutions du monde agricole	19
II. MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	21
A. Les bases de données utilisées dans le cadre de cette étude	22
B. Les variables traitées dans cette étude	24
C. Données générales concernant l'échantillon	28
D. Les bassins de production laitière	30
E. Comparaison	32
III. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE	33
A. Deux populations à la base de l'étude de la filière bovin-lait	34
B. La forme juridique de l'exploitation	36
C. Les chefs d'exploitations, les données socio-économiques	40
D. L'assiette brute des cotisations, un indicateur de la rentabilité de l'exploitation	43
E. La superficie des exploitations	46
F. La quantité de travail familial	49
G. Le travail des salariés	51
H. Le nombre d'heures de travail salariés sur l'exploitation	54
I. Le volume de travail par type de contrat	56
J. Le taux de rémunération horaire moyen	57
CONCLUSION : Quel avenir pour la filière bovin-lait ?	61

BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES.....	69
TABLE DES FIGURES	73
TABLES DES CARTES	74
TABLE DES TABLEAUX	75
TABLE DES ANNEXES	75
TABLE DES MATIÈRES	76
RÉSUMÉ / ABSTRACT.....	79

TABLE DES SIGLES

AGRIDEA	Association pour le développement de l’agriculture et de l’espace rural
AOC (AOP)	Appellation d’origine contrôlée (protégée)
ASP	Agence de service et de paiement
ATEXA	Assurance à caractère obligatoire proposée par la Mutualité sociale agricole pour les exploitants agricoles.
CCMSA	Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée Indéterminée
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNASEA	Centre national pour l’aménagement des structures des exploitations agricoles
COTNS	Cotisant non salarié
DATAR	Délégation interministérielle à l’aménagement du territoire et à l’attractivité régionale
EARL	Entreprise agricole à responsabilité limitée
ENFA	École nationale de formation agronomique
ENVET	École nationale vétérinaire de Toulouse
ETIC	Emploi, territoire, innovation et compétences
GAEC	Groupement agricole d’exploitations en commun
GFA	Groupement foncier agricole
IG	Indication géographique
IGP	Indication géographique protégée
INAO	Institut national de l’origine et de la qualité
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INSPIRE	Infrastructure d’information géographique dans la communauté européenne
IRQUA	Institut régional de la qualité agroalimentaire
MAP	Ministère de l’Agriculture et de la Pêche
MSA	Mutualité sociale agricole
OC	Organisme de certification
ODG	Organisme de défense et de gestion
OH	Opérateurs habilités
OI	Organisme d’Inspection
OMC	Organisation mondiale du commerce
OTEA	Orientation technico-économique agricole
OT-SIQO	Observatoire territorial des signes officiels de la qualité et de l’origine
PAC	Politique agricole commune
PMBE	Plan de modernisation des bâtiments d’élevages
PPE	Plan de performance énergétique
PRODDIG	Promotion du développement durable par les indications géographiques

RDR	Règlement du développement rural
SA	Société anonyme
SAE2	Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement
SARL	Société anonyme à responsabilité limitée
SCEA	Société civile d'exploitation agricole
SIQO	Signes d'identification de la qualité et de l'origine
SIRET	Système d'identification du répertoire des établissements
SISAL	Données des cotisants salariés
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SQL	Structured Query Language
STG	Spécialité traditionnelle garantie
US-ODR	Unité de service – Observatoire du développement rural

GLOSSAIRE

- **ATEXA** : Assurance à caractère obligatoire proposée par la Mutualité sociale agricole pour les exploitants agricoles. Elle couvre les risques liés au métier d'exploitant agricole. Cet indicateur renseigne sur les différentes activités de l'exploitation.
- **Entrants** : Exploitations agricoles qui ne sont pas présentes dans l'échantillon étudié pour l'ensemble de la période 2002-2012. Concerne les exploitations les plus récentes.
- **Filière conventionnelle** : Échantillon d'exploitations agricoles opposé ici à la filière Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Si une exploitation productrice de lait de vache n'est pas dans l'échantillon SIQO, elle est par défaut dans l'échantillon « filière conventionnelle ». Ce qui signifie que des exploitations dites « conventionnelles » produisent du lait bio dans cet échantillon.
- **Filière SIQO** : Dans cette étude, la filière Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) est constituée par l'ensemble des exploitations agricoles productrices de lait de vache, sous signe d'identification de la qualité liée à l'origine. Par exemple, il existe dans cet échantillon des exploitations qui produisent des AOC et des IGP, mais non d'exploitations qui produisent en « agriculture biologique » ou en « label rouge ».
- **Permanents** : L'échantillon des permanents regroupe les exploitations agricoles qui sont présentes sur l'ensemble de la période 2002-2012, sans interruption.

INTRODUCTION

L'impact socioéconomique de différents signes de qualité : premiers jalons vers des indicateurs opérationnels et pérennes dans la filière bovin-lait.

Depuis un demi-siècle, les agricultures ont réalisé des progrès de productivité spectaculaires, celles des pays industrialisés ont fait l'objet d'une « modernisation » fondée sur l'amélioration génétique, l'utilisation d'intrants (fertilisants, produits phytosanitaires, aliments du bétail, etc.), la motorisation, en prenant pour modèle l'agriculture nord-américaine. Corrélié à un énorme effort dans les sciences et les technologies, ce type d'intensification, caractéristique de cette période, a permis d'accroître considérablement les rendements agricoles : de manière qu'en cinquante ans, ces rendements en France (comme au niveau de la moyenne mondiale) ont plus que doublé et la productivité du travail a été multipliée par dix. Mais l'intensification de certaines caractéristiques des écosystèmes a eu des conséquences collatérales sur d'autres variables des écosystèmes : simplification des paysages, pollutions et amputation de certaines fonctionnalités des écosystèmes. Ces modèles techniques d'intensification ont réduit les options et compromis la résilience des écosystèmes, ce qui est un handicap important face aux conséquences à venir du changement climatique. Ils ont également réduit la diversité des systèmes de production et des savoir-faire techniques qui leur étaient liés. La tendance du nombre d'exploitations agricoles est à la baisse ; elles ont diminué de 26 % entre 2000 et 2010. On comptait ainsi 490 000 exploitations agricoles en France en 2010. Plus de la moitié de la surface agricole française était exploitée par le quart des exploitants en 2007¹.

Une grande variété de stratégies de mise en marché coexiste aujourd'hui, depuis l'agriculture conventionnelle, tournée vers les marchés internationaux ou vers l'agro-industrie, jusqu'aux agricultures de qualité (Appellations d'origine protégée-AOP, indications géographiques protégées-IGP, bio, labels), en passant par l'agriculture de proximité (circuits courts, restauration collective) et aux multiples formes de diversification des activités des exploitations agricoles (agritourisme, par exemple). Ainsi, en 2010, un quart des exploitations

¹ « Agriculture, alimentation et territoire : vers de nouveaux équilibres ? », DATAR, *Territoires 2040*, <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article217>

agricoles avait au moins une production sous signe de qualité, et 21 % des exploitants agricoles commercialisaient en circuit court (recensement agricole 2010).

Pour peu qu'ils soient mobilisés de manière pertinente, les signes d'identification de l'origine et de la qualité (SIQO) constituent de véritables outils créés par le législateur à destination du monde agricole. Ils ont pour objectifs :

- Valorisation des produits et répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs,
- Structuration et développement des filières,
- Amélioration de la qualité,
- Négociation avec des distributeurs,
- Information et garantie pour les consommateurs,
- Préservation de l'activité économique dans les espaces ruraux,
- Promotion des produits et des territoires,
- Mise en œuvre d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Ces différents bénéfices permettent d'affirmer que « les SIQO portent en eux les fondements du développement durable : l'économie (meilleure valorisation des produits), le social (création d'emploi et contribution à la vie des territoires) et l'écologie (contribution à la préservation des ressources naturelles) »².

Aujourd'hui, dans un contexte de crise mondiale, les fortes turbulences que traverse le secteur agricole redonnent une pertinence aux démarches qualité en tant que valeur refuge résolument ancrée dans la modernité. Tout l'enjeu réside dans la transmission de ce capital économique et humain aux générations futures.

Depuis plusieurs années, l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques en matière de signes d'origine est devenue une préoccupation majeure, aussi bien aux niveaux européen, national que régional. Cette demande d'évaluation du système SIQO s'exprime à plusieurs niveaux :

² Julien Frayssignes, *L'impact économique et territorial des signes d'identification de la qualité et de l'origine. Une analyse à partir des produits Midi-Pyrénées*, 2007.

Différents enjeux institutionnels sont à la source de demandes d'évaluation des impacts territoriaux des indications géographiques (IG) :

- Les procédures du système de reconnaissance et de certification des IG,
- Les politiques de soutien au développement des IG ; à différents niveaux de gouvernement : l'Europe avec le règlement de développement rural (RDR)³, le niveau national et sectoriel (Institut national de l'origine et de la qualité-INAO, familles professionnelles), le niveau régional et des collectivités locales,
- Les acteurs privés et collectifs du produit »⁴.

A l'échelle internationale, la politique de l'Union Européenne en faveur des AOP/IGP s'inscrit entre autre dans la perspective de maintien de l'activité dans les espaces ruraux. La construction d'outils permettant de rendre compte des retombées territoriales de ces dispositifs est un enjeu majeur pour la légitimité même de la politique européenne en matière de qualité des produits, notamment au niveau de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), où les indications géographiques sont fréquemment considérées comme des entraves au libre-échange.

Au niveau national comme régional, l'analyse des impacts socioéconomiques des filières sous signe de qualité concerne aussi bien les acteurs politiques susceptibles d'appuyer ces démarches que les professionnels, désireux d'une part de maintenir ou développer le volume d'activité, et d'autre part de fournir aux producteurs susceptibles de s'engager en faveur du bien fondé de ces démarches. La question de l'évaluation de ces politiques apparaît donc légitime. Pour l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), chargé en France de la gestion et de la promotion des SIQO, l'évaluation figure de manière explicite dans le contrat d'objectifs, avec une place spécifique faite à l'emploi :

« Cette évaluation devra prendre en compte tout le spectre de la création de valeurs : création ou préservation d'emplois directs et indirects, création de revenus supplémentaires, création de valeur foncière, apport à la balance commerciale, contribution à la croissance économique, production d'actifs immatériels, contribution à la recherche et à l'innovation, valeur du maintien d'activités dans des zones rurales défavorisées, valeur de la préservation

³ Règlement du développement rural, texte encadrant l'application du deuxième pilier de la Politique agricole commune (PAC).

⁴ Voir Gilles Allaire, document de travail PRODDIG, 2011.

de paysages, contribution à la protection de l'environnement, contribution à l'image de la France et à son rayonnement international »⁵.

En ce qui concerne l'aspect économique de l'impact territorial des SIQO, trois types d'indicateurs peuvent être caractérisés, ceux relevant du système de production, ceux relevant de l'impact sur le territoire et les impacts indirects, c'est-à-dire l'ensemble des externalités positives et négatives qui sont spécifiquement générées par la production de produits sous SIQO.

Cependant, dans ce domaine, il est compliqué d'obtenir des données fiables et exhaustives. Certains indicateurs manquent encore à l'appel pour dresser un bilan vraiment complet. C'est pourquoi dans le cadre de cette étude, nous nous sommes concentrés sur l'axe de l'emploi. Il est nécessaire de creuser la question de l'impact des SIQO sur le développement local, pour mieux comprendre comment celui-ci influe sur l'organisation de territoires. Si les enjeux inhérents au renforcement des caractéristiques et de la diversité des produits ainsi qu'à l'information des consommateurs sont centraux dans la démarche SIQO, le maintien d'une activité productive dans les territoires ruraux constitue également une préoccupation importante et justifie une approche en termes d'emploi.

Cette étude vise à poser les premiers jalons d'une entreprise plus large visant à produire des indicateurs opérationnels et pérennes aptes à rendre compte de l'impact socioéconomique de différents signes de qualité. En parallèle il s'agit également de mettre en évidence les facteurs potentiels de réussite ainsi que les facteurs susceptibles de « bloquer » le développement des filières.

Ainsi, après avoir précisé le contexte dans lequel s'est déroulé le stage à l'origine de ce travail ainsi que le cadre méthodologique de l'étude fondée sur le traitement de données statistiques et cartographiques, ce rapport abordera l'impact des SIQO au sein de la filière « bovin lait » à travers le prisme des données socio-économiques. Il s'agit d'analyser les bénéfices concrets induits par la présence d'un signe de qualité pour une filière donnée.

⁵ Extrait du contrat d'objectifs, INAO 2008-2010.

I

OBJECTIF DU STAGE ET PRÉSENTATION DE SA STRUCTURE

La mission principale du stage à la base de ce travail a été de traiter des bases de données, afin de créer des indicateurs statistiques nécessaires à l'évaluation du poids des SIQO dans l'agriculture, et de l'ensemble de leurs impacts. Comme dans tout travail de recherche, la formulation d'une hypothèse et sa validation (ou invalidation) se construisent et évoluent dans le temps. C'est pourquoi, il est pertinent de faire une courte genèse des différentes étapes de cette étude.

A. Description des missions demandées par la structure de stage

Ce stage à l'Observatoire du développement rural (ODR) du centre de Toulouse de l'Institut de recherche agronomique (INRA), avait pour thématique principale, l'étude de l'impact des SIQO. Le but était d'utiliser les données de l'Observatoire, afin de mettre au point des indicateurs qui permettraient de mesurer le poids de la filière SIQO par rapport à l'agriculture conventionnelle. Ces travaux s'inscrivent dans un cadre plus vaste, celui de l'évaluation des politiques de développement rural.

1. Un travail bibliographique et de *benchmarking* de la méthodologie pour mieux cadrer le sujet

Pour préciser le sujet, dans un premier temps, il a fallu effectuer un « état de l'art » et faire ainsi un bilan des connaissances et des méthodes. Ce premier travail, qui fut un premier pas vers la constitution d'une bibliographie sur le sujet, a permis de mieux appréhender les données à mobiliser pour réaliser l'étude projetée. Au regard des données à disposition, et compte tenu de l'éclairage fourni par la bibliographie, il a été nécessaire de recentrer le sujet sur une problématique plus précise.

2. Définition du sujet, hypothèse question de départ

A la suite d'une réunion d'équipe, le sujet a été recentré pour envisager le poids des SIQO dans l'emploi en milieu agricole. L'hypothèse étant qu'il existe une différence significative entre l'emploi agricole dans la filière conventionnelle et

l'emploi dans la filière SIQO. Dans cette étude la filière conventionnelle est constituée de l'ensemble des exploitations qui ne sont engagées dans aucun label AOC/IGP/LR. Plusieurs sous-thèmes ont été identifiés. De ceux-ci ont émergé des questionnements qui ont permis de guider les recherches. Parmi ces questions, deux apparaissent centrales : quelles différences existe-t-il entre filière SIQO et filière conventionnelle en termes d'emploi ? Les SIQO influencent-ils positivement le développement rural par rapport à l'agriculture conventionnelle ? De ces deux questions, découlent d'autres interrogations notamment sur l'évolution de la structure de l'emploi et sur la précarité du travail dans la filière.

3. Les moyens mis en œuvre

Pour répondre aux différentes questions de recherche, deux jeux de données étaient disponibles. L'un concernait les SIQO et était fourni par l'INAO, l'autre relatif à l'emploi dans l'ensemble de la filière agricole était mis à disposition par la Mutualité sociale agricole (MSA).

Afin d'aborder ces données, un accès temporaire à l'ensemble des bases de données via l'interface « Phpmyadmin » a été accordé. Par ailleurs, la mise en carte via l'application « CartoDynamique » a été facilitée. Les traitements ont été faits directement sur le serveur de l'Observatoire⁶.

4. Les délais, le rendu

Le stage s'est déroulé de mars à septembre 2013. L'objectif poursuivi était de produire un document à l'issue de celui-ci. Ce mémoire participe de ce travail et une courte synthèse exposant les principaux résultats de l'étude réalisée et valorisant ces travaux pourra être publiée.

⁶ Pour plus de détails concernant les outils et les bases de données voir le chapitre 5. Dans le cadre de l'amélioration de la plateforme, un retour critique sur l'ensemble des outils est aussi attendu.

B. L'unité de service Observatoire du développement rural

L'unité de service Observatoire du développement rural ODR (US-ODR)⁷ a été créée le 1^{er} janvier 2009. Elle est rattachée au département SAE2 (Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement), de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

L'activité principale de l'ODR est de maintenir, développer et gérer une plateforme de données, l'Observatoire du développement rural, assurant des services pour des unités de recherches et des partenaires publics, gestionnaires de la politique de développement rural.

Cette plateforme est un serveur de données (embarquant des outils de traitement de données) et un outil de publication proposant différents services et produits informationnels pour des utilisateurs autorisés. Elle n'est rien sans des objectifs et des utilisateurs. Une communauté d'utilisateurs partageant des informations et des objectifs traduits en services sur la plateforme constitue ce que l'on appelle un observatoire. L'US-ODR développe avec différents partenaires plusieurs observatoires, sur la même plateforme. Parmi les services associés à ces observatoires figure la mise à disposition du serveur de données (l'accès aux données étant régi selon les conventions signées avec les fournisseurs) pour les équipes de recherche s'intéressant à la politique agricole et au développement rural. La conception de services d'appui à la recherche est liée à la participation de l'unité à plusieurs programmes de recherches⁸.

Cette unité, dirigée par Éric Cahuzac, gère l'Observatoire des programmes communautaires de développement rural (ODR), conformément à la convention CNASEA⁹ /

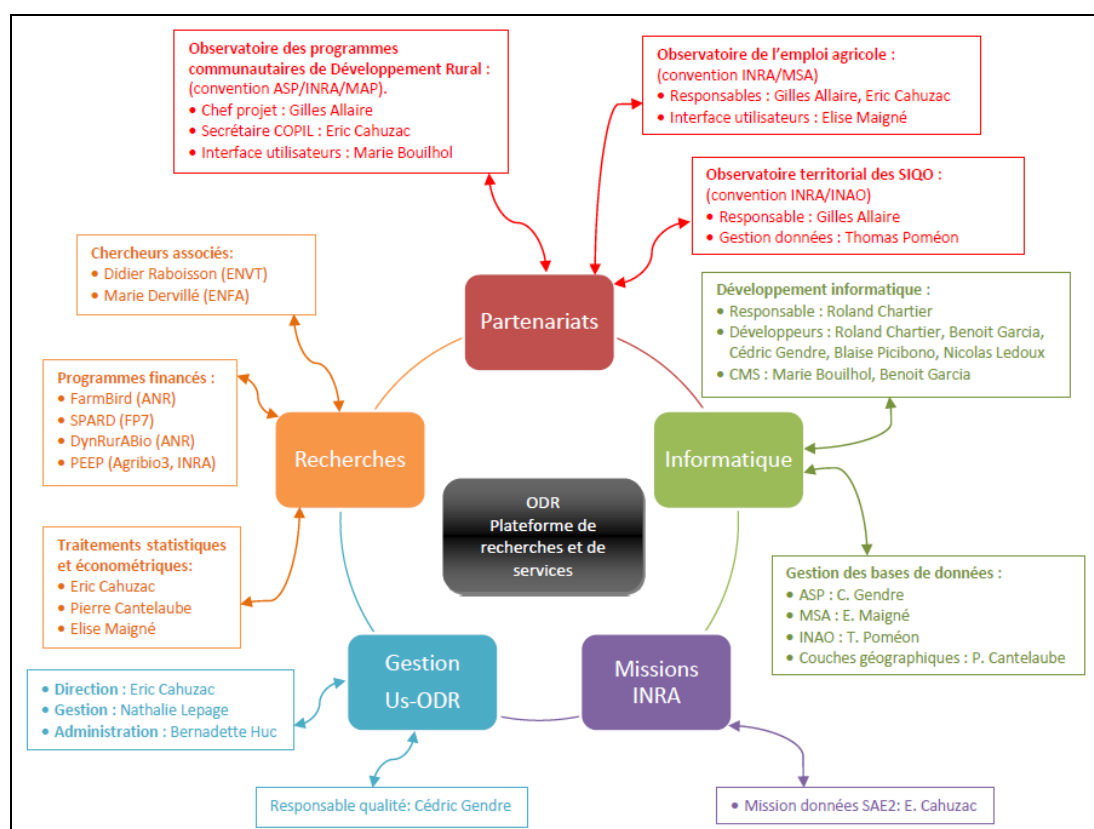
⁷ https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto_joomla/

⁸ - ANR SYSTERRA FARMBIRD (coordinateur : François Léger, Sadapt, AgroParisTech, INRA-SAD) : du 05/01/2009 jusqu'au 04/01/2013. Deux thèses utilisent la plateforme ODR (L. Mouysset, MNHN, Dr Luc Doyen et F Teillard, AgroParisTech, Dr. Muriel Tichit).
- SPARD : Spatial analysis of rural development measures for effective targeting of rural development policies (coordinator: Annette Piore, Leibniz-Centre for Agricultural Landscape Research (ZALF), Germany) (FP7 - KBBE - 2009 - 3, Project 244944 <http://www.spard.eu>): April 2010 - March 2013.
- AGRIBIO3 (INRA) PEPP : 2010-2013 (coordinateur : Laure Latruffe, SMART, INRA-SAE2).
- ANR SYSTERRA DynRurABio (coordinateur : Marc Tchamitchian, Écodéveloppement, INRA-SAD) (démarrage 2011 jusqu'à fin 2014). Impacts territoriaux de l'agriculture biologique et trajectoires de transition (proposition de constitution d'une base longitudinale des producteurs bio).

⁹ Le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA) était un établissement public français, de l'État placé sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Emploi et des Affaires sociales. Le CNASEA a fusionné avec l'Agence unique de paiement le 1^{er} avril 2009 pour former l'Agence de services et de paiement (ASP).

INRA / MAP¹⁰ qui a pour chef de projet est Gilles Allaire. L'ODR a pour objectifs de contribuer à la préparation, au suivi et à l'évaluation en France des politiques communautaires du développement rural et plus particulièrement des mesures financées par les règlements de développement rural (RDR) de 1999 (programmation 2000-2006) et de 2005 (programmation 2007-2013), ainsi que de constituer un outil coopératif pour la recherche en sciences sociales sur les politiques agricoles, le développement rural et l'agroenvironnement.

Figure 1
Organigramme de l'ODR



Source : WikiCarto, Eric Cahuzac 2013.

C. L'Observatoire territorial des signes officiels de la qualité et de l'origine (OT-SIQO)

L'INAO (Institut national de l'origine et la qualité) recueille chaque année des données sur l'ensemble des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) auprès des organismes de certification ou d'inspection (OC et OI), des organismes de défense et de gestion (ODG) de ces signes et de différentes fédérations professionnelles. Dans le cadre de la valorisation de

¹⁰ Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

ces données, l'INAO et l'INRA ont décidé de s'engager dans un programme pour la conception et la réalisation d'un « Observatoire territorial des signes officiels de qualité et de l'origine (OT-SIQO) » (convention signée le 1^{er} février 2010). L'INAO est maître d'ouvrage de ce programme et l'INRA est maître d'œuvre, à travers l'unité de service « ODR », sous la direction de Gilles Allaire.

La conception du programme a été réalisée sous la supervision d'un atelier de conception de l'OT-SIQO, impliquant l'INAO, l'ODR, ainsi que d'autres organismes : des ODG, le ministère de l'Agriculture, l'Agence Bio¹¹, un institut régional de la qualité agroalimentaire (IRQUA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et l'AGRIDEA¹² pour l'international. L'objectif de l'atelier de conception était d'inventorier et de définir :

- Les catégories d'utilisateurs et les types d'utilisation.
- Les sources d'information.
- Les services informationnels et les procédures correspondantes.
- Les types de produits.
- Les éditeurs (acteurs ayant la capacité de réaliser tout type de traitement des données et de le mettre à disposition comme produit de l'observatoire).

Dans une seconde phase du programme, un prototype a été mis en place, à partir duquel a pu se faire le développement de l'OT SIQO. Celui-ci est prévu pour être destiné à différents types d'utilisateurs. Il propose :

- Un accès public via Internet.
- Un accès réservé aux services de l'INAO.
- Un accès réservé aux professionnels impliqués dans les SIQO et aux organismes qui les fédèrent.
- Un accès réservé aux équipes de recherche de l'INRA.

¹¹ L'agence Bio est une plateforme nationale d'information et d'actions pour le développement de l'agriculture biologique en France.

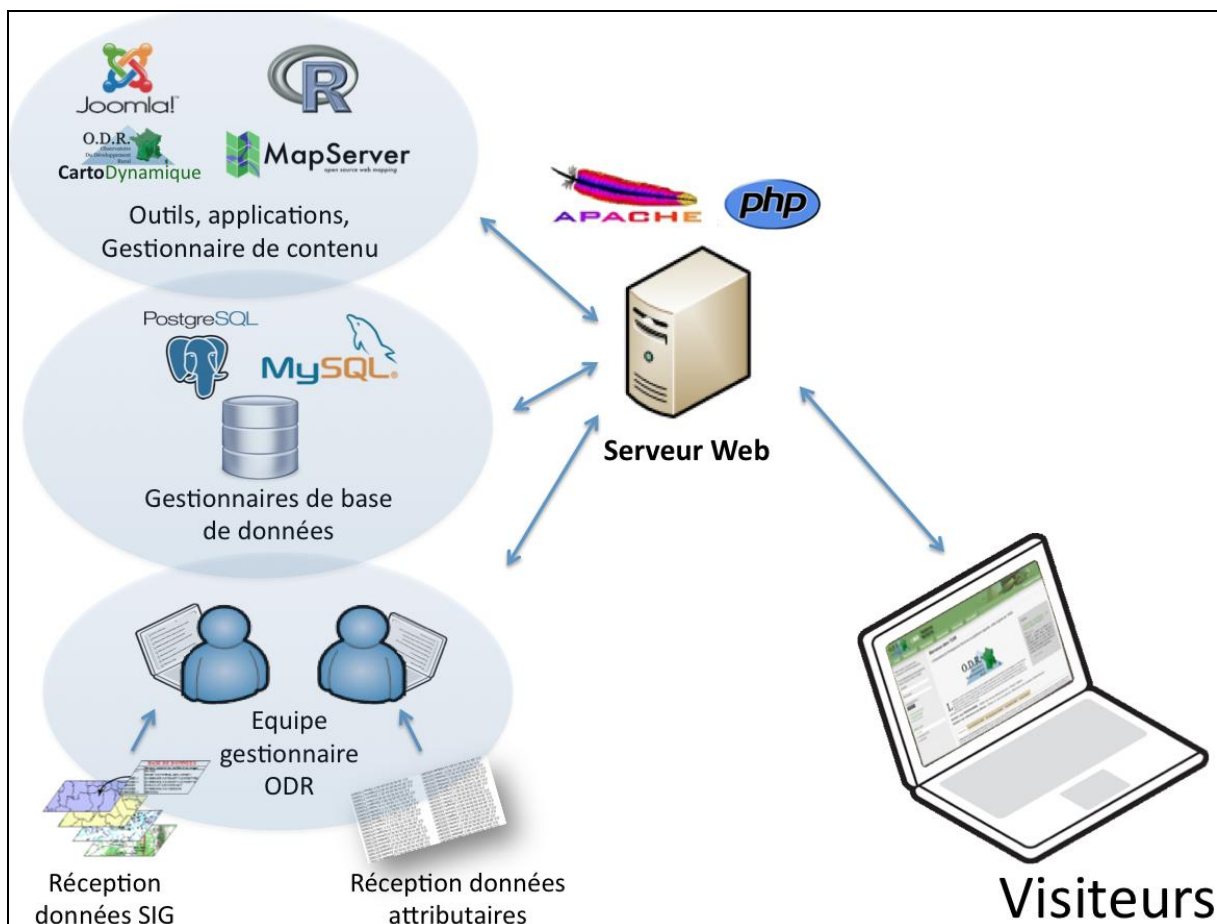
¹² AGRIDEA est gérée par l'Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural. Elle a pour but de faciliter pour toutes les exploitations agricoles les choix stratégiques et techniques. Le but est de promouvoir une agriculture durable, en anticipant les évolutions des secteurs.

→ Un accès réservé aux partenaires de l'ODR. Les conditions d'accès aux données, propriété de l'INAO, sont définies dans une convention entre l'INRA et l'INAO.

Prenant place au sein de l'ODR, le prototype de l'OT-SIQO est constitué par une architecture de bases de données géo-localisées, de séries statistiques historiques, de différents outils pour la gestion des données, leur analyse et leur utilisation (en particulier pour la production de différents indicateurs) et d'un portail d'accès aux produits de l'observatoire.

Figure 2

Schéma du fonctionnement pratique de l'ODR en tant qu'interface d'information



Source : ODR, Cédric Gendre & Benoit Garcia.

Les services informationnels comprennent la fourniture de données primaires, l'organisation des questions liées à une commande (d'un partenaire), la conception d'indicateurs, de présentations, de formulaires, de fiches ... Les produits informationnels

diffusés (états statistiques, cartes, outils d'interrogation et documents) sont réalisés sur une plateforme informatique et mis à disposition par l'intermédiaire d'un serveur de données, ODR (voir figure 2).

Un des intérêts de l'OT-SIQO est de produire un ensemble d'indicateurs sur les impacts socio-économiques et environnementaux des SIQO au sein des territoires concernés. La construction des indicateurs et de tableaux de bord pertinents dans le cadre du prototype de l'OT-SIQO s'appuie sur la production périodique des données, leur collecte régulière et leur traitement par les méthodes d'analyse des données appropriées en usage dans les mesures d'impact. Elle repose sur une collaboration étroite entre les OC, les ODG, l'INAO, les autres fournisseurs de données, ainsi que d'autres organismes possiblement impliqués dans la gestion des SIQO, et sur un travail relevant à la fois de l'ingénierie et de la recherche.

Les données font l'objet de plusieurs types de classification, répondant à différentes typologies possibles pour les SIQO. L'unité conceptuelle de base est le produit, qui peut ensuite être classifié dans une dénomination et une appellation dans le cas des SIQO de type indications géographiques (AOC/AOP, IGP).

Dans le répertoire des SIQO, les produits SIQO sont classés selon des critères liés à leur localisation, au type de signes, ou encore au type de produit et de filière. Via ce répertoire, l'utilisateur peut accéder à différents produits : cartes (avec la possibilité ensuite d'afficher et d'exporter une série d'indicateurs), fiches « produits », fiches « filières », textes juridiques et fiches INAO.

D'autre part, il est également possible d'accéder à des fiches « Territoire », qui permettent d'afficher pour un territoire donné, librement sélectionné par l'utilisateur parmi toutes les couches géographiques disponibles sur le site de l'ODR (territoires administratifs et socio-économiques, territoires d'étude, zonages réglementaires), une série d'indicateurs : produits SIQO présents sur le territoire, communes concernées, nombre d'exploitations agricoles dans ces communes, poids de l'agriculture biologique et des SIQO en général sur le territoire, etc.

Une filière ou un territoire, regroupant plusieurs produits SIQO, pourront également faire l'objet d'un focus particulier, dans le cadre d'un dossier spécial. Ces publications seront accessibles via les sites de l'INAO et de l'ODR, voire éventuellement d'autres organismes concernés (ODG, interprofession, etc.). Les publications annuelles de synthèse ont un

caractère public, seul l'accès aux données primaires est limité selon les modalités déjà en vigueur à l'ODR.

D. Le réseau des acteurs concernés par la mission décrite ici : deux institutions du monde agricole

Pour la mission engagée et rapportée dans ce travail, deux acteurs sont concernés. Ils sont de taille et de nature différentes et leurs objectifs sont variés. Nous les présentons ci-dessous.

1. L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

L'INAO est un établissement public administratif, doté de la personnalité civile, sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, l'INAO est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité : appellation d'origine, IGP, label rouge, spécialité traditionnelle garantie - STG et agriculture biologique.

L'Institut, dont le siège est à Paris, s'appuie sur huit unités territoriales couvrant l'ensemble du territoire métropolitain. Les agents de l'INAO accompagnent les producteurs dans leurs démarches pour l'obtention d'un signe officiel de l'origine et de la qualité. Après obtention du signe, ils poursuivent cet accompagnement, notamment dans le cadre de leur mission de contrôle, tout au long de la vie du produit. De manière générale, ils préparent et mettent en œuvre les décisions des instances de l'INAO.

2. La Mutualité sociale agricole (MSA)

La protection sociale des exploitants agricoles, comme celle des salariés de ce secteur, relève d'un régime spécifique géré par la Mutualité sociale agricole (MSA), organisme professionnel représentatif de l'ensemble de la population agricole, répartie en trois collèges :

- le premier collège comprend les exploitants agricoles et les travailleurs indépendants relevant de l'agriculture n'employant pas de salariés, les membres de leur famille qui travaillent sur l'exploitation sans percevoir de salaire, les retraités et les invalides bénéficiaires de l'assurance maladie ainsi que les conjoints ;

- le deuxième collège est composé des salariés de l'agriculture, des accidentés du travail, des retraités et des invalides bénéficiaires de l'assurance maladie ainsi que les conjoints ;
- le troisième collège désigne les chefs d'exploitation et d'entreprises agricoles employeurs de main d'œuvre, les membres non salariés de leur famille travaillant avec eux, les retraités et les invalides bénéficiaires de l'assurance maladie ainsi que les conjoints.
- La gestion de la protection sociale des exploitants agricoles est assurée par la caisse centrale de mutualité sociale agricole et les caisses départementales, chargées notamment du calcul et du recouvrement des cotisations sociales ainsi que du versement des différentes prestations. En outre, la caisse centrale représente la mutualité sociale agricole auprès des services publics, appuie les caisses départementales et veille à la bonne application de la convention d'objectifs et de gestion, conformément aux lois de financement de la sécurité sociale.

Avec près de 27,5 milliards de prestations versées pour 5,6 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle comprend 17 000 salariés répartis entre 35 caisses et une caisse centrale (CCMSA). Elle couvre l'ensemble de la population agricole et des ayants droits (non-salariés et salariés).

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale agricole, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement. En plus du versement des prestations, elle assure donc la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'œuvre et les non-salariés.

Dans le prolongement de sa mission de service public, elle propose également une offre de services à l'ensemble de ses ressortissants. La gestion simultanée de toutes les branches est le meilleur moyen de s'assurer que les ressortissants bénéficient effectivement de tous leurs droits sociaux, sans discontinuité. Acteur engagé, la MSA noue des relations avec les autres régimes de protection sociale et avec les pouvoirs publics pour continuer à faire évoluer son dispositif de protection en accord avec les attentes et les besoins des populations agricoles et rurales.

II

MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

Dans cette étude, nous avons rapproché deux bases de données. Celle de l'INAO, contient des informations concernant les « opérateurs habilités », c'est-à-dire l'ensemble des exploitations qui sont habilitées à produire sous SIQO. Celle de la Mutuelle sociale agricole, contient les données socio-économiques. Pour ce faire nous avons opéré une jointure entre les deux bases de données en utilisant le langage SQL (Structured Query Language)¹³ grâce à l'interface « Phpmyadmin ». Ce même langage nous a permis d'isoler les producteurs, les éleveurs et les agriculteurs, ainsi que les différentes filières, ce qui est très utile pour opérer des sélections et ainsi constituer l'échantillon d'étude. Pour lier les données il fallait un élément présent dans les deux tables; Un seul élément, le numéro du Système d'identification du répertoire des établissements (SIRET), est commun à ces deux tables¹⁴.

Afin d'élaborer une grille de lecture des résultats obtenus, il a été décidé de traiter les résultats de différentes manières. Une première approche, purement statistique, peut permettre de comparer l'impact représenté par le choix de la production de SIQO. Pour ce faire sont comparées les données socio-économiques des producteurs sous SIQO avec celles des producteurs qui ne sont pas identifiés comme produisant des SIQO. En effet, pour constituer l'échantillon des producteurs qui sont hors démarche SIQO, l'ensemble de la population des producteurs de la filière auquel ont été retirés les producteurs évoluant sous SIQO a été identifié ; il faut souligner que parmi les producteurs considérés « hors SIQO », d'autres types de démarches de valorisation des produits, comme l'agriculture biologique par exemple interviennent. Ainsi l'appellation « filière conventionnelle » caractérise ici l'ensemble des producteurs de la filière qui ne figure pas dans l'échantillon SIQO retenu.

Si l'approche statistique permet de mettre en exergue les dynamiques des différentes filières, dans un second temps, une approche géographique permettra d'identifier les différents bassins de production propres aux SIQO puis de les comparer. On pourra ainsi savoir si les disparités observées relèvent de différences régionales ou si elles sont à mettre en lien avec la différence qui existe entre les deux modes de production.

¹³ Pour un exemple de requête utilisant le langage SQL, voir annexe 3.

¹⁴ Le système d'identification du répertoire des établissements (SIRET) est un code mis en place par l'Insee. Il s'agit d'un identifiant géographique d'un établissement ou d'une entreprise.

Afin d'opérer des requêtes dans les différentes tables, l'emploi des logiciels « maison », comme « CartoDynamique » et le gestionnaire de base de données en ligne, qui s'appuie sur l'architecture de « Phpmyadmin » a été privilégié dans cette étude. Ce test est une première expérience en matière de mise au point d'indicateurs socio-économiques de l'impact des SIQO, mais aussi une première prise en main des outils précédemment cités. Les données ont également été exportées pour effectuer d'autres opérations sous Excel, Access et ArcGis, dans le but de réinterroger la méthode. Pour plus d'informations à propos des logiciels utilisés voir les annexes 1 et 2.

A. Les bases de données utilisées dans le cadre de cette étude¹⁵

Deux bases de données ont été convoquées pour ce travail, la base de données des opérateurs habilités et celle de la Mutuelle sociale agricole sur lesquelles nous revenons brièvement ici.

1. La base de données « opérateurs habilités » (BD OH)

La BD OH, pour opérateurs habilités, est une base de données recensant l'ensemble des opérateurs qui bénéficient d'une certification dans le domaine des SIQO, mis à part les opérateurs de l'agriculture biologique. Cette certification renvoie à l'obligation d'un contrôle effectué par un organisme certificateur ou organisme d'inspection. Cependant, cette base de données n'est pas historique, dans le sens où elle ne conserve pas les exploitations ayant perdu leur habilitation ou ayant stoppé leur activité.

On trouve dans cette base plusieurs informations relatives à chaque opérateur. Des informations concernant le produit (type de produit, référence au cahier des charges), opérateur (son nom, sa commune, son identifiant, ...) ainsi que des renseignements sur son activité.

Cette base de données n'est pas publique et l'accès à son contenu est strictement encadré par une convention INAO/ODR qui précise les modalités de diffusion de cette information. C'est pourquoi il existe moins de données sur la structure de cette base, car elle n'est pas destinée à être diffusée. Il faut cependant retenir qu'elle comprend pour une majorité d'opérateurs, un numéro de SIRET, ce qui permet de croiser ces

¹⁵ Source : Wiki Carto ODR (accès restreint)

informations avec d'autres bases de données comme celle de la MSA. Cependant cette base de données n'est disponible que pour deux années, 2011 et 2012.

2. La base de données MSA

L'ODR dispose de deux jeux de données fournis par la MSA : les fichiers des cotisants non salariés et les fichiers des cotisants salariés. Ces données sont fournies par la MSA dans le cadre d'une convention INRA/MSA. Les fichiers des contrats non salariés sont des données individuelles concernant les chefs d'exploitation (non salariés) cotisant à la MSA. Nous disposons des années 2002 à 2012. Les fichiers des contrats salariés contiennent des données sur les contrats des salariés qui cotisent à la MSA. Ils couvrent les années 2002 à 2010.

- *Les fichiers des cotisants non-salariés*

Les données de la MSA sur les cotisants non salariés regroupent l'ensemble des chefs d'exploitation, qu'il s'agisse d'une exploitation du champ agricole ou non, que le chef d'exploitation le soit à titre exclusif, principal, secondaire, cotisant solidaire, ... Ce fichier contient de nombreuses données concernant l'exploitation, l'activité, ...

Par ailleurs l'ODR a créé un fichier par exploitation, en regroupant les chefs d'exploitation par le numéro de SIRET. Il faut cependant noter que dans les fichiers concernant les chefs d'exploitation, environ 10% des SIRET sont manquants, cependant, lorsque le numéro SIRET est manquant, les individus qui y correspondent sont toujours sur une exploitation de type individuel. De ce fait, le nombre d'exploitations n'est nullement surestimé. Un code exploitation est attribué à chaque ligne dans la table de travail, pour permettre de regrouper les informations.

A titre d'exemple on dénombre 593 599 chefs d'exploitation en 2012 dont 508 321 font partie du champ agricole. On compte la même année 505 615 exploitations et 420 000 exploitations agricoles. Les chefs d'exploitation sont identifiés à l'aide d'un identifiant unique dans le temps, ce qui nous permet de créer une base longitudinale des chefs d'exploitation et/ou des exploitations (à

titre de comparaison, citons les statistiques AGRESTE¹⁶, pour l'année 2010 : les chiffres sont 604 000 chefs d'exploitations et co-exploitants ainsi que 490 000 exploitations).

- *Les fichiers des cotisants salariés*

Les données MSA sur les cotisants salariés regroupent des informations concernant l'ensemble des contrats de personnes cotisant à la MSA. Nous avons également un fichier par an, concernant tous les contrats pour lesquels au moins un jour d'activité a lieu sur l'année. Chaque individu est identifié à l'aide d'un identifiant unique et peut avoir plusieurs contrats dans un même fichier. Les contrats concernent de nombreux secteurs d'activités, mais seuls les contrats passés dans des établissements appartenant au champ agricole concernent cette étude. A titre d'exemple 1 465 522 contrats passés en 2008 dans des entreprises agricoles sont dénombrés pour 998 368 salariés.

B. Les variables traitées dans cette étude

Les variables présentées ici sont de deux types : cotisants non salariés (COTNS) et données de cotisants salariés (SISAL). Examinons leurs différentes caractéristiques.

1. La base de données « COTNS » :

- *Le type d'exploitation*

Il s'agit de la forme juridique de l'exploitation. On en distingue plusieurs :

- Exploitant individuel (1) : Exploitant mettant en valeur l'exploitation à titre individuel
- GAEC (2) : Groupement agricole d'exploitations en commun. Société de personnes physiques, avec un maximum de 10 associés, qui doivent tous être obligatoirement exploitants

¹⁶ « Agreste, la statistique agricole » est le site du Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

- EARL (3) : Entreprise agricole à responsabilité limitée. Société pouvant être constituée à un exploitant, deux époux, des exploitants, et des non exploitants.
- SCEA (4) : Société civile d'exploitation agricole
- GFA (5) : Groupement foncier agricole
- SA/SARL (6) : Société à responsabilité limitée, toujours commerciale quel que soit l'objet, constituée au minimum de 2 personnes et au maximum de 50 personnes. Personnes morales possibles et associés non exploitants possibles. Ou, Société anonyme, toujours commerciale quel que soit l'objet, constituée au minimum de 7 personnes (pas de maximum). Personnes morales possibles et non exploitants possibles.
- Société de fait (7) Une société de fait est un groupement qui a été constitué en respectant les formes (donc immatriculé) mais qui par la suite a été annulé par décision de justice.
- Autre société (8) Tout autre type de sociétés
- Pluralité d'exploitations (9) : Exploitant chef sur plusieurs exploitations relevant de statuts juridiques différents.

Pour plus de cohérence nous les avons regroupées comme suit :

- Individuelles (1)
- GAEC & GFA (2), (5)
- EARL (3)
- SCEA (4)
- Autres sociétés (6), (7), (8), (9)

- *Les chefs d'exploitation*

L'information concerne le nombre de chefs d'exploitation sur l'exploitation.

- *La quantité de travail des chefs d'exploitation*

Cette variable est construite en fonction du régime maladie auquel le chef d'exploitation est affilié. Ainsi un chef d'exploitation est :

→ Exclusif : s'il exerce une ou plusieurs activités relevant exclusivement du régime agricole.

- Principal : s'il exerce plusieurs activités relevant de différents régimes de sécurité sociale. L'activité non salariée agricole est considérée comme principale lorsqu'elle procure au pluriactif plus de la moitié du total des revenus de l'ensemble des ses activités.
- Secondaire : s'il exerce différentes activités relevant de plusieurs régimes de sécurité sociale. L'activité non salariée agricole est considérée comme secondaire si elle procure au pluriactif moins de la moitié du total des revenus de l'ensemble des ses activités.

Dans la base de données, on a noté la valeur 1 pour « exclusif » et « principal » et 0,5 pour secondaire (ce qui nous permet de faire une équivalence en nombre de temps plein).

- *La quantité de travail des aides familiaux*

De la même manière que pour la quantité de travail des chefs d'exploitation, on a converti la quantité de travail des aides familiaux, selon leur régime de cotisation. On obtient une valeur numérique pour 1 unité de 0,8 ou 0,4 selon la quantité de travail.

- *La quantité de travail du/des conjoints*

Selon le degré d'activité du conjoint dans l'exploitation, on a noté 1 ou 0,5.

- *La superficie de l'exploitation*

Il s'agit de la superficie totale de l'exploitation, elle est exprimée en ares.

L'âge des chefs d'exploitation

C'est l'âge de chaque chef d'exploitation présent sur l'exploitation.

- *La somme des assiettes brutes de cotisations*

C'est une donnée qui nous permet d'évaluer le revenu de l'exploitation puisqu'il détermine le montant de la cotisation. La valeur de l'assiette brute pouvant être négative, dans ce cas, pour les traitements, l'assiette brute est ramenée à zéro.

2. La base de données « SISAL »

- *Le nombre de contrats*

Il s'agit du nombre de contrats CDI/CDD/Saison déclarés sur l'exploitation dans l'année. Attention, toutefois, le nombre de contrats saisonniers est déjà inclus dans la catégorie CDD (et même parfois CDI), ce chiffre permet de mesurer le poids de l'emploi saisonnier.

- *Le nombre d'heures de travail déclarées*

Pour chaque exploitation, on a le nombre d'heures de travail effectuées par les salariés durant l'année, par type de contrat.

- *Le montant des salaires versés sur l'exploitation*

C'est le montant des salaires versés sur l'exploitation durant l'année par type de contrat.

- *Le taux de rémunération horaire CDI/CDD/Saison*

C'est un indicateur construit à partir de deux variables, le volume des heures travaillées et le montant des salaires versés. Cet indicateur représente le coût d'une heure de travail¹⁷ pour les deux types de contrat et pour les saisons ; on l'obtient en divisant la rémunération versée avec le nombre d'heures déclarées. Cela donne une idée de l'évolution des salaires sur la période 2002-2010. La fiabilité des données à ce niveau n'est pas toujours excellente, il y a eu des erreurs de saisie et probablement des déclarations erronées. C'est pourquoi les moyennes ont été calculées, en excluant les valeurs minimum et maximum (pour les données « heures de travail déclarées » et « montant de rémunération »), afin d'estomper les problèmes, ce qui est générateur d'imprécisions. Nous considérons cependant que l'évolution générale est toujours un bon indicateur de la situation.

¹⁷ La question s'est posée, de savoir si le montant des salaires versés (indiqués dans le champ « MRMT_ 'type de contrat ' _ 'année N' ») était exprimé en salaire net ou en salaire brut. Le dictionnaire des données fourni avec la table ne le précise pas et la MSA n'a pas répondu à nos sollicitations. De manière pragmatique, tout amène à penser que la qualité de cette donnée laisse à désirer et que le champ en question contient aussi bien des montants nets que des montants bruts.

C. Données générales concernant l'échantillon

Dans un premier temps, il faut extraire les données qui nous intéressent pour créer notre propre base de données. C'est en fait la délimitation du champ d'étude. Ici nous nous intéressons uniquement aux producteurs primaires (agriculteurs, éleveurs et producteurs). Dans un premier temps, il faut donc écarter toutes les entrées de la base « OH » qui ne sont pas relatives à ces catégories. Pour cela le champ nommé « libelle_odr_activite » est utilisé. On passe alors d'une base de 166 218 lignes (environ 90 000 opérateurs), à une base dédiée de 52 101 entrées.

1. Fiabilité des données

La fiabilité de certaines données a parfois posé des problèmes dans cette étude. Le travail porte sur des échantillons importants (et représentatifs des populations étudiées), cependant la qualité des données reste assez inégale selon les indicateurs. Il existe un décalage entre la réalité observable par les agents qui produisent la donnée au sein d'entités comme la MSA et l'utilisation de ces données dans des travaux de recherche. En ce qui concerne l'évaluation de l'action cela entraîne des problèmes de création et de diffusion de l'information. A l'heure des grands mouvements « open data » qui se démocratisent, des directives telles INSPIRE¹⁸, mettent en place des standards et des guides de « bonnes pratiques » dans le but d'améliorer la qualité des données, ce qui certainement va permettre d'augmenter de manière substantielle la capacité à traiter les données de ce type.

2. Les imprécisions

La jointure SQL qui a permis de rassembler les différentes bases de données, est une méthode pour recouper des données qui, grâce au niveau technique de l'ODR, est à 100% fiable. Les renseignements contenus dans la table ont été ajoutés manuellement par différentes personnes, ce qui a pu générer des erreurs en amont. A cela s'ajoute un nombre non négligeable d'exploitations pour lesquelles le numéro de SIRET n'est pas

¹⁸ La directive INSPIRE est la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).

renseigné. C'est pourquoi il convient de faire le point sur les données disponibles en amont, et celles qui ont pu être recueillies en aval.

Il n'est pas envisageable de chercher à obtenir l'ensemble des numéros de SIRET manquants, cependant nous avons mené un travail de prospection dans d'autres bases de données et recoupé les informations pour augmenter la taille de l'échantillon source. Cette étape intervient après avoir listé les différentes filières/activités et les avoir décomptées. Ce qui permet de concentrer nos efforts sur les secteurs où il manque le plus de données.

Le tableau suivant est une première synthèse des imperfections de la base de données pour la filière « bovin-lait » :

Tableau 1:
Éléments non renseignés dans l'échantillon

	Table de données brutes (oh-generaleV4)			Table de l'échantillon (OCSPAv4plus)	
FILIÈRE	OPÉRATEURS	SIRET RENSEIGNÉS		OPÉRATEURS ÉCHANTILLON	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	% (du total des opérateurs)
Bovin-lait	16 567	14 025	84,7	11 220	67,7

Source (ODR, L. Huerta 2013)

La table des données brutes contient la donnée telle qu'on peut la trouver dans le questionnaire de données, la table « échantillon » est un produit de la recherche pour ce travail, une base préparée dans laquelle les calculs sont effectués. Le nombre de numéros de SIRET renseignés pour cette filière est assez important dans la table de base et on arrive à récupérer 67,7% des informations, lors de la jointure avec la table MSA. Dans cette étude nous avons voulu nous concentrer sur une filière, pour laquelle la fiabilité des données est satisfaisante, et pour laquelle, nous avons la possibilité de comparer les résultats avec un échantillon similaire dans le secteur de l'agriculture conventionnelle (ici, tout ce qui est hors signe de qualité).

Cet échantillon a été sélectionné selon trois critères :

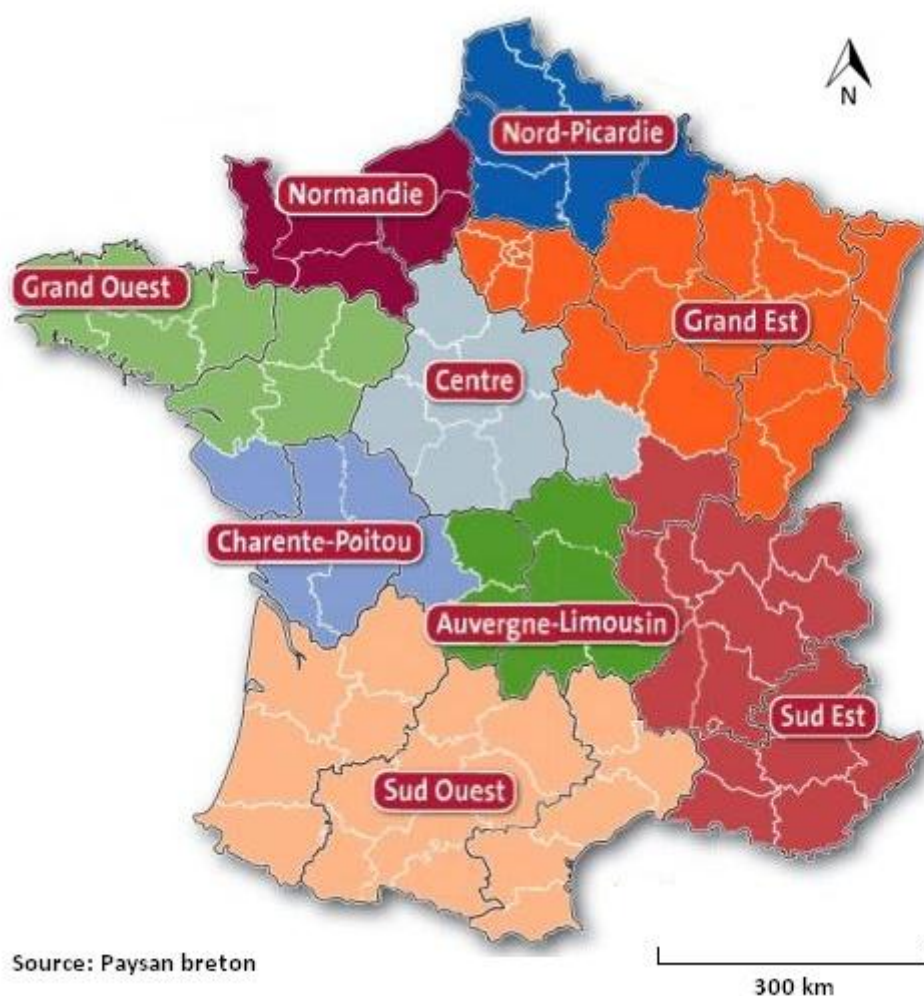
- La viabilité statistique : la série contient assez d'individus.
- La représentativité au sein de la filière : les opérateurs composants l'échantillon doivent couvrir la majorité des appellations au sein de la filière. De plus il est important que géographiquement, tous les bassins de production soient représentés.

- La possibilité d'établir une comparaison avec un échantillon de producteurs ne commercialisant pas leurs produits sous un signe officiel de qualité et d'origine.

D. Les bassins de production laitière

Carte 1 :

Les bassins laitiers en France métropolitaine, découpage de 2011



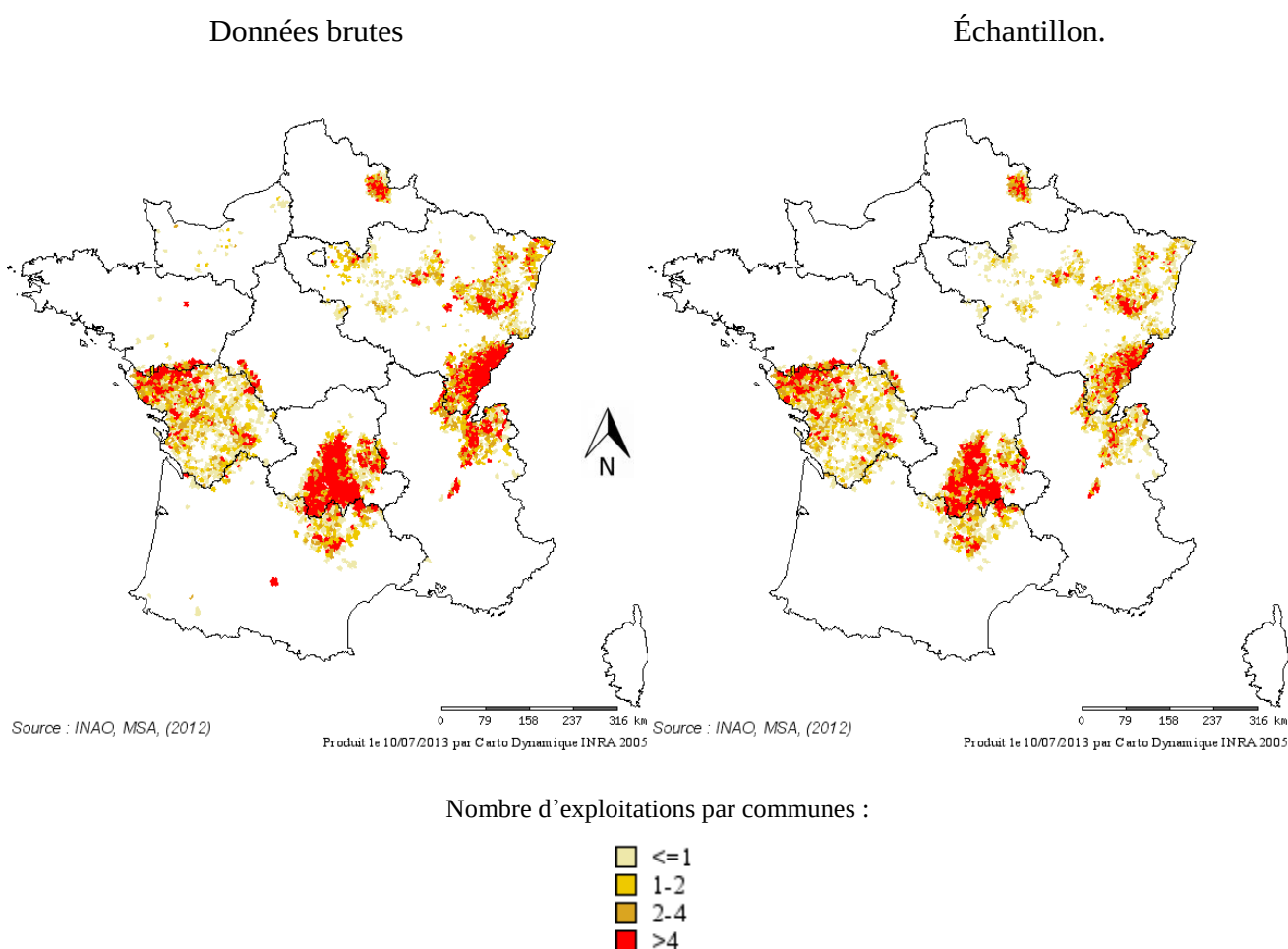
Neuf bassins laitiers ont été définis en France métropolitaine en avril 2011. Leur délimitation tient compte de la structure et de l'organisation de la filière. L'objectif de cette gestion par bassin est de préparer le secteur laitier français à la disparition des quotas (droits à produire individuels encadrant la production laitière) en 2015. Ainsi depuis le 1^{er} avril 2011,

les quotas laitiers en France sont gérés à l'échelle de ces bassins laitiers, mis en œuvre pour la campagne 2011/2012.

En parallèle de la création de ces bassins laitiers, les conférences de bassin ont été créées, chacune, présidée par un préfet coordonnateur (préfet de la plus grosse région laitière), est composée de divers organismes publics (services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales ...) et privés (professionnels du secteur laitier). Ces conférences de bassin tiennent le rôle d'instance de concertation entre les partenaires de la filière lait et les pouvoirs publics sur les questions laitières ; leur rôle dépasse la seule gestion des quotas : suivi économique de la filière, des dispositifs d'aides¹⁹. Ce découpage permettra de commenter la situation des différents bassins dans les analyses ultérieures.

Carte 2 :

Localisation des communes abritant des exploitations produisant du lait de bovin sous SIQO



¹⁹ Source : Chambre d'agriculture de Normandie, Agreste

On constate visuellement que sont représentés, dans l'échantillon, l'ensemble des plus importants bassins de production SIQO. La densité spatiale des exploitations est similaire. En Franche-Comté ou l'on observe un décalage, il manque visiblement une partie des producteurs, Cependant la répartition spatiale des producteurs de l'échantillon est viable.

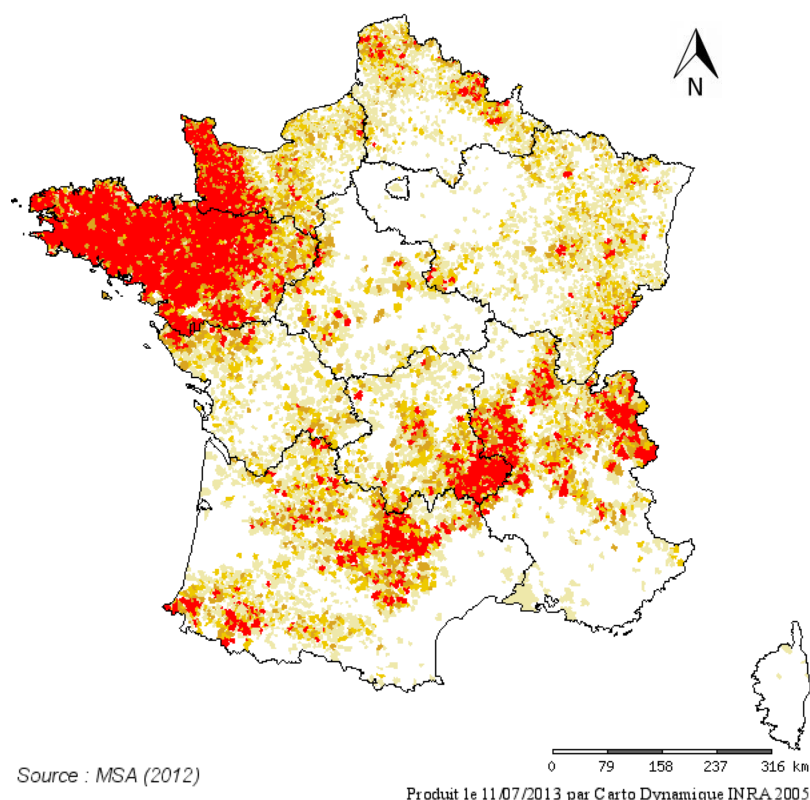
E. Comparaison

Afin de pouvoir comparer les différentes filières sous SIQO, avec des producteurs qui ne sont pas labélisés, nous avons dû mettre au point une méthode de comparaison. Pour cela, plusieurs variables ont été utilisées ; elles renseignent sur l'activité des exploitations dans la base de données MSA. L'ATEXA est une assurance obligatoire, proposée par la MSA pour les exploitants agricoles. Elle assure les risques liés au métier d'exploitant agricole, ainsi cela permet de recenser les différentes activités sur l'exploitation. Une deuxième variable, l'orientation technico-économique agricole (OTEA), est un recodage de l'ATEXA, qui permet de rapprocher les exploitations selon leur filière. Ainsi, en jouant sur ces deux variables, nous pouvons reconstituer partiellement la filière des producteurs de produits laitiers hors SIQO. Cela permet d'effectuer une comparaison sur un indicateur donné pour deux échantillons comparables en termes d'orientation productive. L'OTEA ou l'ATEXA, choisies pour comparer cette filière seront précisées dans la rubrique échantillon.

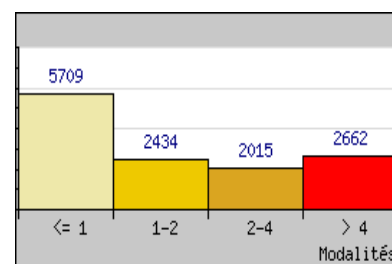
On peut observer sur la carte suivante (carte 3), que les bassins principaux de production de la filière conventionnelle et ceux de la filière SIQO ne sont pas les mêmes. La Bretagne par exemple est la première région productrice de lait, mais il n'y a pas de production sous SIQO (voir carte 1). Il est important de le préciser, cela signifie qu'il faudra composer également dans l'analyse avec un facteur territorial. C'est un biais supplémentaire qu'il convient de prendre en compte.

Carte 3 :

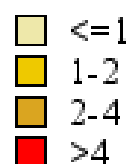
*Répartition spatiale des exploitations productrices de lait d'origine bovine
dans la filière conventionnelle*



Mise en classe du thème



Nombre d'exploitations par communes



III

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE

Pour cette analyse de l'emploi dans les filières sous SIQO, il est important de garder à l'esprit que l'on travaille sur une comparaison entre la filière conventionnelle et la filière SIQO et non sur une évolution des statistiques (tendance 2002-2012). En effet, la table « opérateurs habilités » qui est à l'origine de ce travail, recense les opérateurs habilités SIQO en 2012, ceux qui ne sont plus habilités ou qui ont arrêté ne sont pas conservés. Ainsi

observer l'évolution, reviendrait à observer la manière dont s'est constitué l'échantillon présent en 2012. C'est pour cela qu'il a été nécessaire de diviser au sein de la filière « bovin-lait », deux populations.

A. Deux populations à la base de l'étude de la filière bovin-lait

Pour l'analyse qui est proposée ici, il a fallu avant tout définir, comme indiqué ci-dessus deux populations :

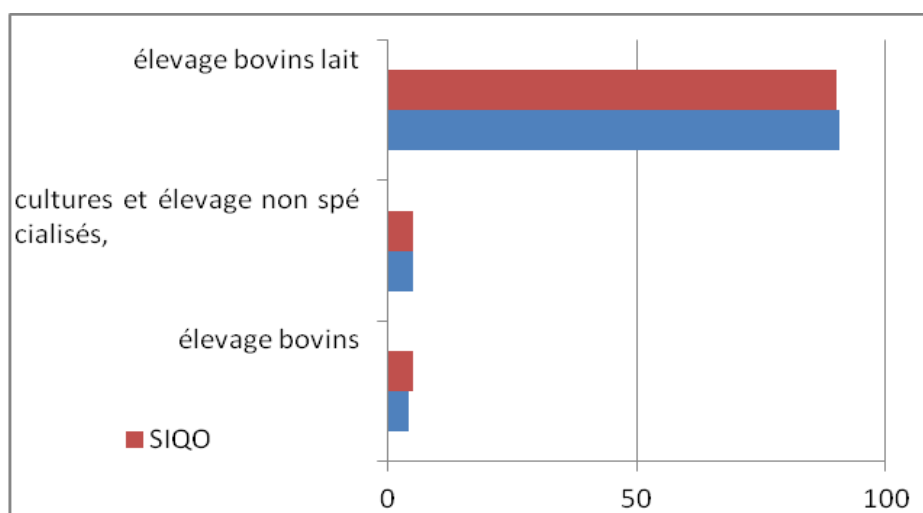
- Les exploitations présentes de 2002 à 2012 (échantillon des *permanents*). Ce sont les exploitations les plus anciennes, qui sont toujours déclarées comme présentes pour l'ensemble de la période (8554 exploitations en 2012).
- Les exploitations arrivées à partir de 2003 ou qui sont absentes de notre base pendant plus d'un an sur la période 2002-2012 (échantillon des *entrants*) (2522 exploitations en 2012).

Cette distinction a été nécessaire, afin de constituer deux échantillons comparables. Ainsi pour chaque indicateur, on dispose des statistiques concernant les permanents et les entrants. Une synthèse cartographique de la situation en 2012, avec les deux échantillons viendra compléter cette analyse.

Afin de comparer les chiffres des exploitations sous signes officiels de qualité, il a fallu identifier échantillon comparable dans la catégorie des exploitations conventionnelles. Pour cela nous utilisons l'ATEXA n°08 qui concerne la production bovine de lait.

Il peut y avoir plusieurs ATEXA sur une exploitation, mais il existe une orientation technico-économique principale. On cherche à savoir ici, quelle est l'activité principale des exploitations pour lesquelles la production de lait est une activité secondaire. La distribution de l'ATEXA « bovin lait » est identique dans les deux filières. On trouve 90 % des producteurs dans l'ATEXA n°8, les 10 % restant sont également répartis entre l'ATEXA n°10 « élevage bovin » et l'ATEXA n°19, « cultures et élevages non spécialisés ».

Figure 3 :
Distribution des producteurs de lait selon leur activité principale



Source : MSA, INAO, 2013.

Si l'on considère les statistiques AGRESTE et notamment les résultats de l'enquête annuelle laitière de 2011, il y a 72 327 producteurs de lait. On a dans les données MSA, 61 025 exploitations concernées par l'ATEXA n°08 en 2012. Même en tenant compte de la baisse du nombre d'exploitations et d'autres facteurs expliquant cette différence, il est clair qu'il nous manque une partie des données, cependant notre échantillon est représentatif de l'ensemble de la population que nous souhaitons étudier.

Tableau 2 :
Distribution des types de SIQO dans l'échantillon étudié

Type de signe	Nombres d'exploitations
AOP	10 345
IGP	825
Non précisé	50

Parmi les SIQO de la filière, la majorité des producteurs a une appellation d'origine protégée (AOP). Nous n'avons donc pas une réelle diversité de signes, ce qui est propre à cette filière qui bénéficie d'une bonne reconnaissance au niveau de la qualité des produits et de leurs liens aux différents territoires.

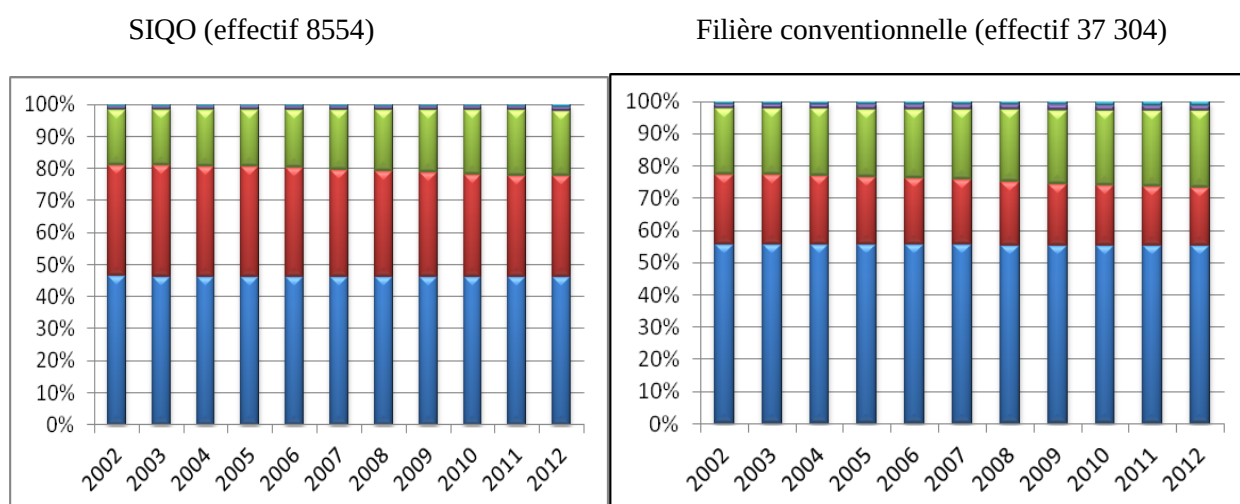
Seulement 7% des producteurs évoluent sous le label IGP, ce qui est représentatif par rapport à l'ensemble des producteurs de fromage de la filière « bovin-lait » sous SIQO parmi lesquelles domine la démarche AOP.

B. La forme juridique de l'exploitation

1. Les permanents

Figure 4 :

*Part représentée par chaque type d'exploitation
pour l'échantillon des permanents*



Source : INAO, MSA, 2013.

- Autres sociétés
- Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)
- Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée (EARL)
- Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) & Groupement Foncier Agricole (GFA)
- Exploitation individuelle

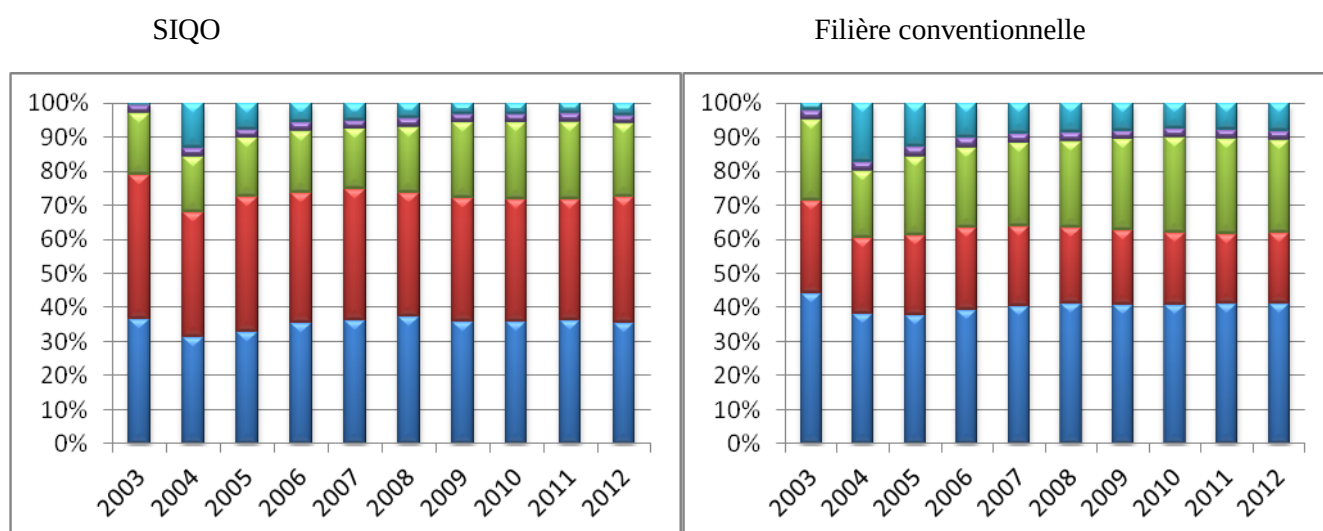
Parmi les exploitations présentes sur l'ensemble de la période 2002-2012, les statuts juridiques des exploitations permettent une première différenciation. La part des exploitations individuelles a globalement stagné dans les deux filières.

Cependant, elle ne dépasse pas la moitié des exploitations pour la filière SIQO, alors qu'elle se situe autour de 55% pour la filière conventionnelle. En ce qui concerne les groupements de producteurs (GFA & GAEC) ils sont en légère baisse, pour

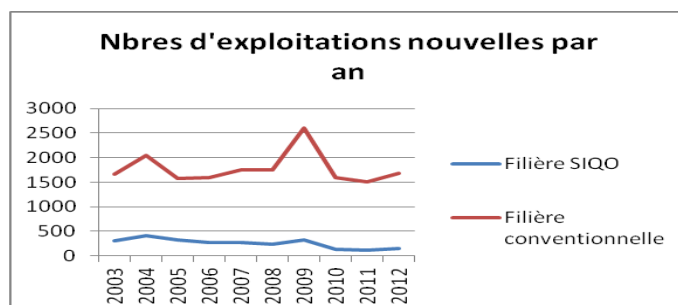
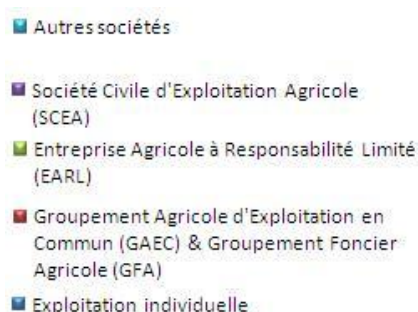
l'ensemble des filières. Mais ils représentent un peu plus de 30% des exploitations chez les SIQO et seulement 23 % dans la filière conventionnelle. Les EARL sont en constante augmentation dans les deux filières et sont un peu plus courantes dans la filière conventionnelle (3% de plus que pour les SIQO). On peut noter que la part des autres formes de sociétés, bien que marginales, sont en augmentation sur la période.

2. Les entrants

Figure 5 :
*Part représentée par chaque type d'exploitation
pour l'échantillon des entrants*



Source : INAO, MSA, 2013.



En ce qui concerne les entrants, il est important de rappeler que les graphiques précédents présentent des effectifs cumulés. Si le nombre de nouvelles exploitations connaît certains « pics », il reste en moyenne stable pour la filière conventionnelle

(variation de 1% sur la période), alors qu'il est en baisse de 52% entre 2002 et 2012 pour la filière SIQO.

On constate par rapport à l'échantillon précédent (les permanents) une présence plus forte des SCEA et d'autres types de sociétés ; cela est encore plus marqué pour la filière conventionnelle.

Pour les deux filières, et par rapport à l'échantillon des « permanents », on observe beaucoup plus de groupements de producteurs au détriment des exploitations individuelles, puisque la part des EARL reste globalement stable, ce qui tend à prouver que ces structures juridiques (essentiellement des GAEC) présentent un avantage certain lors de l'installation de nouvelles exploitations, notamment sur le plan de la transmission des savoir-faire.

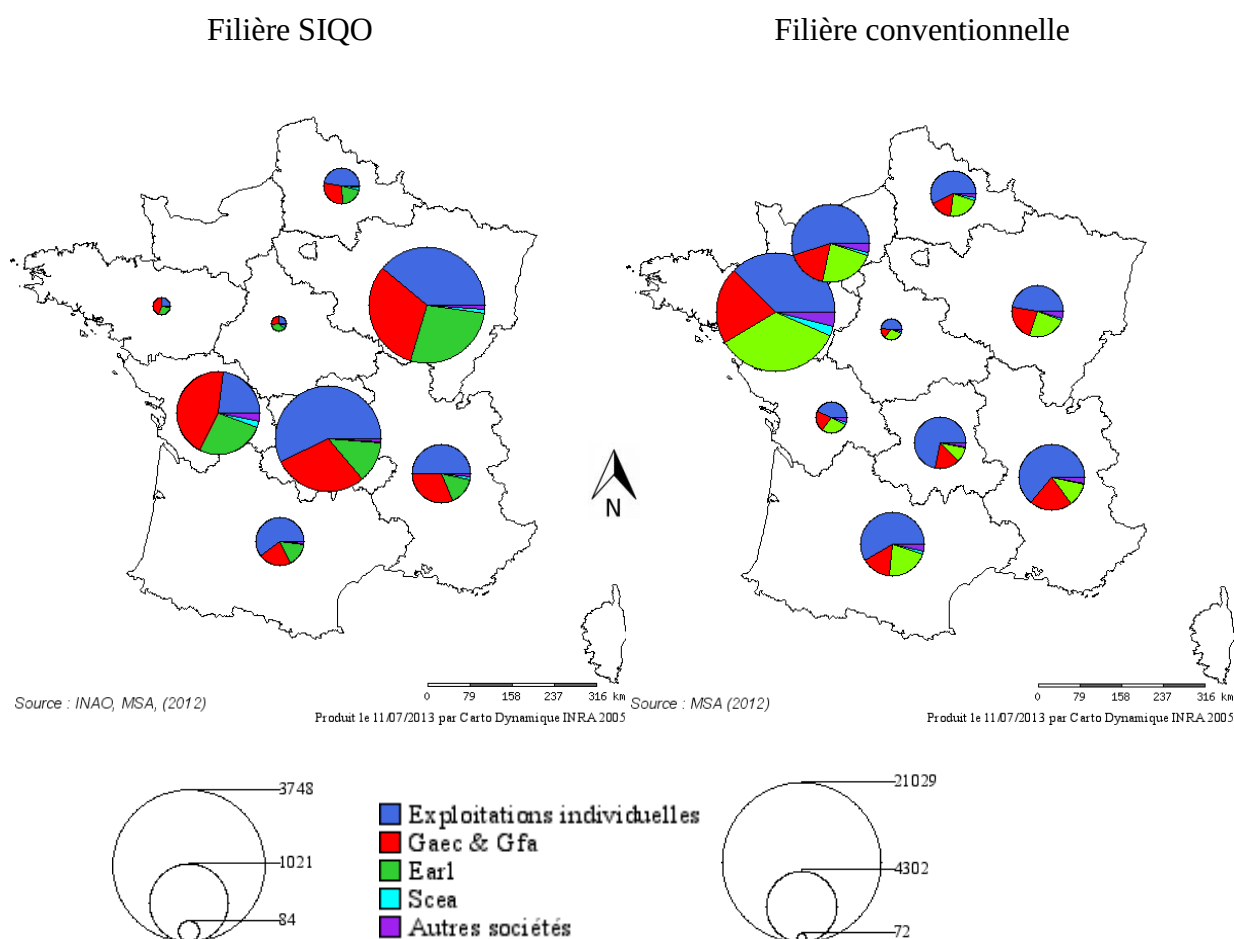
Dans la filière conventionnelle en revanche, cette baisse de la part des exploitations individuelles est absorbée par les EARL, les SCEA et les autres types de société ; la part des GAEC restant stable par rapport à l'échantillon précédent. Cependant, il est important de noter qu'il existe des traditions régionales d'entraide et de mise en commun des moyens et des techniques de production (confère carte 4).

3. Les exploitations productrices lait d'origine bovine spécialisées pour l'année 2012

La carte suivante représentant la part de chaque type d'exploitation au sein des régions, ajoute une composante spatiale à l'analyse de la répartition des structures juridiques. On constate, qu'il existe une logique spatiale dans la répartition des types de structure juridique. Les exploitations situées dans les bassins laitiers « Sud-ouest », « Auvergne-Limousin » et « Sud-est », privilégient les exploitations individuelles et cela est vrai pour les deux filières. Cependant ce biais géographique n'a pas d'influence pour les exploitations situées dans les bassins « Charente-Poitou » et « Grand-Est », où l'on trouve beaucoup plus de GAEC et de GFA que dans la filière conventionnelle.

Carte 1 :

Répartition spatiale des types d'exploitations pour l'année 2012.



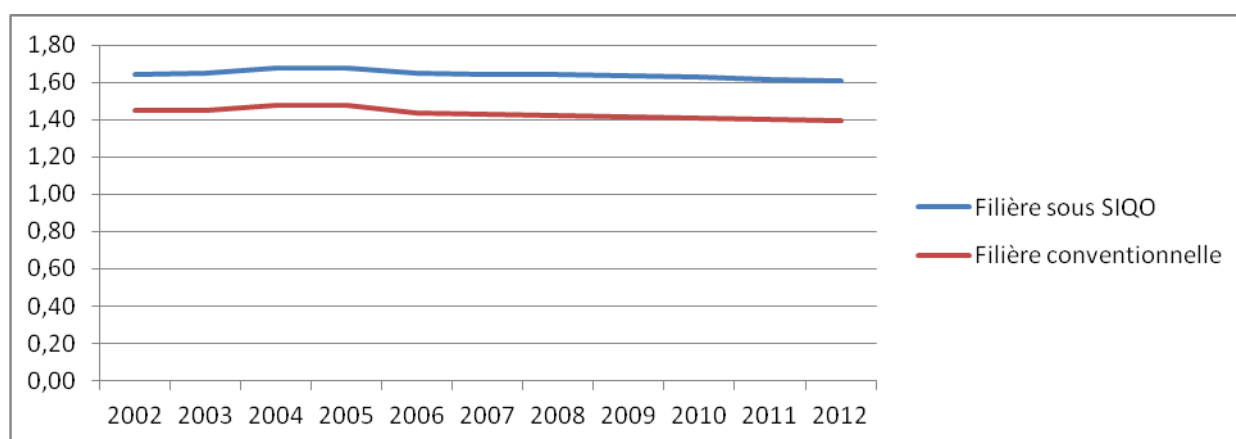
Source : MSA, INAO, 2013.

La filière SIQO se structure autour des groupements de producteurs. Il semblerait que cette forme d'organisation soit plus résiliente en période de crise, ce qui confère un avantage à la filière SIQO. Cependant, cela pose d'autres problèmes et la pérennité de ces groupements n'est pas toujours assurée. En ce qui concerne les EARL, c'est une forme juridique particulièrement utilisée par les deux filières (probablement car elle permet de séparer les biens personnels et les biens professionnels). La composante géographique joue un rôle assez important dans la distribution des types d'exploitations qui est fonction du territoire que ces exploitations occupent et les disparités régionales sont relativement importantes.

C. Les chefs d'exploitations, les données socio-économiques

1. Les permanents

Figure 6 :
*Nombre moyen de chefs d'exploitation,
par exploitation dans l'échantillon des permanents*



Source : INAO, MSA, 2013.

La figure précédente indique le nombre moyen de chefs d'exploitations par exploitation. Il est plus élevé pour la filière SIQO, ce qui veut dire qu'en moyenne la filière a tendance à privilégier un mode d'organisation de type collectif, structures que l'on sait plus résilientes²⁰ face à la crise, et notamment face à la crise laitière de 2009²¹.

Au niveau de la distribution par genre, les deux filières sont quasiment similaires, c'est-à-dire environ 75% d'hommes, pour 25% de femmes ; on note que le pourcentage de femmes augmente légèrement.

Pour ce qui est de l'âge, pour les exploitations se maintenant de 2002 à 2012, les chefs d'exploitations sont globalement les mêmes. Si la part de jeunes agriculteurs était de presque 39 % pour la filière SIQO, contre 35 pour la filière conventionnelle en 2002, ce chiffre est tombé à environ 10,5% pour les SIQO et 7,5 pour l'agriculture conventionnelle (ce qui est logique puisqu'ils vieillissent).

²⁰ <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article217>

²¹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=16376

Tableau 3 :
*Âge moyen des chefs d'exploitation
pour l'échantillon des « installés »*

FILIÈRES	2002	2012
Filière SIQO	41,38	48,57
Filière conventionnelle	42,5	50,8

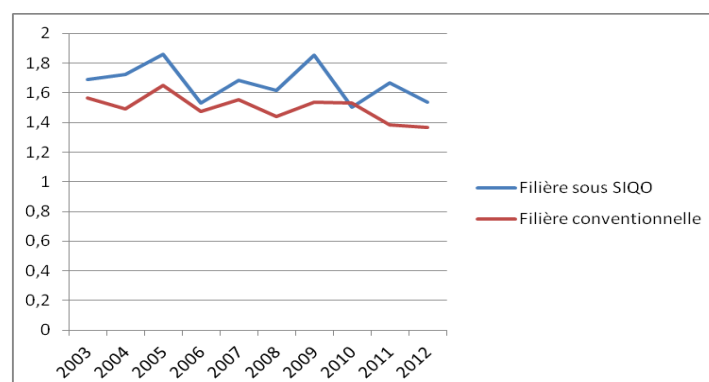
Source : INAO, MSA, 2013.

Le tableau 3 montre que les chefs d'exploitations dans la filière conventionnelle, sont plus âgés. On peut noter aussi que le taux d'évolution 2002-2012 est plus élevé dans la filière conventionnelle, ce qui tend à démontrer qu'il y a eu moins de renouvellement dans cette filière.

2. Les entrants

La figure 7 présente le nombre moyen de chefs d'exploitations par exploitation et par année. On constate dans un premier temps que cette moyenne est à peu près équivalente à celle de l'échantillon des permanents, avec des disparités selon les années. On a également une moyenne plus basse en ce qui concerne la filière conventionnelle.

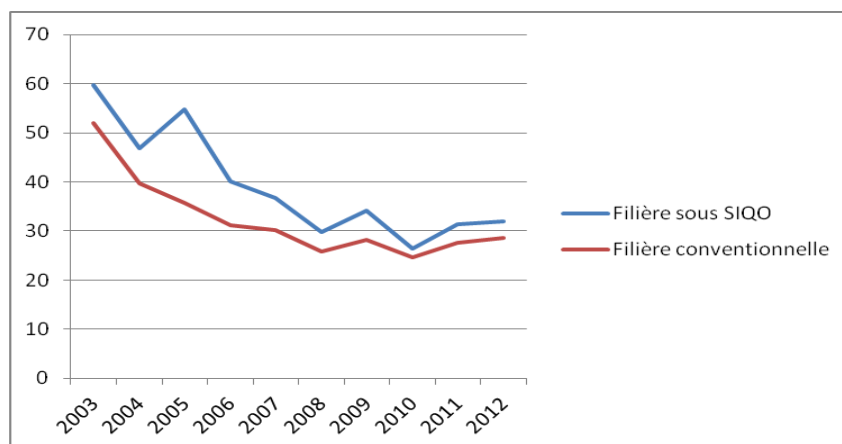
Figure 7
*Nombre moyen de chefs d'exploitation,
par exploitation dans l'échantillon des entrants. Chiffres non cumulés.*



Source : INAO, MSA, 2013.

La figure 8 montre le déclin de la part des jeunes agriculteurs dans l'échantillon des exploitations nouvellement installés chaque année. Si en 2002, on avait entre 50% et 60% de jeunes agriculteurs dans les nouvelles exploitations, aussi bien dans la filière SIQO que dans la filière conventionnelle ; en 2012, les nouvelles exploitations dirigées par de jeunes agriculteurs sont moins nombreuses. Il y en a environ 28% dans la filière conventionnelle, alors que ce chiffre est de 32% pour les SIQO. Même si en moyenne l'échantillon des entrants est plus jeune que celui des permanents, cela montre que l'ensemble de la filière peine réellement à attirer des jeunes et à se renouveler. Ni le genre ni le nombre de jeunes agriculteurs (moins de 40 ans), ni l'âge moyen des agriculteurs, ne se révèlent être affectés par un biais géographique. On pouvait s'attendre à ce que sur le plan démographique nous ne trouvions pas de disparités spatiales notables, mais il semble important de le préciser.

Figure 8 :
Part de jeunes agriculteurs (moins de 40 ans)
dans les exploitations nouvelles par année (chiffres non cumulés)



Source : INAO, MSA, 2013.

Le nombre de chefs d'exploitation moyen, baisse légèrement sur la période, ce qui signifie qu'il y a un déficit au niveau des entrants. De plus le nombre des jeunes agriculteurs baisse de manière inquiétante dans la filière, ce qui pose de vraies questions en termes de transmission des savoir faire et de viabilité du modèle économique de ces exploitations. Sur ces points la filière SIQO et la filière conventionnelle sont similaires, ce problème étant à mon sens généralisé à l'ensemble de l'agriculture nationale.

D. L'assiette brute des cotisations, un indicateur de la rentabilité de l'exploitation.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

- Afin de pouvoir donner un indice sur la dispersion de l'échantillon nous utiliserons dans cette partie le coefficient de variation :

Le coefficient de variation est le rapport entre l'écart-type ' σ ' et la moyenne ' μ ' de l'échantillon.

$$c_v = \frac{\sigma}{\mu}$$

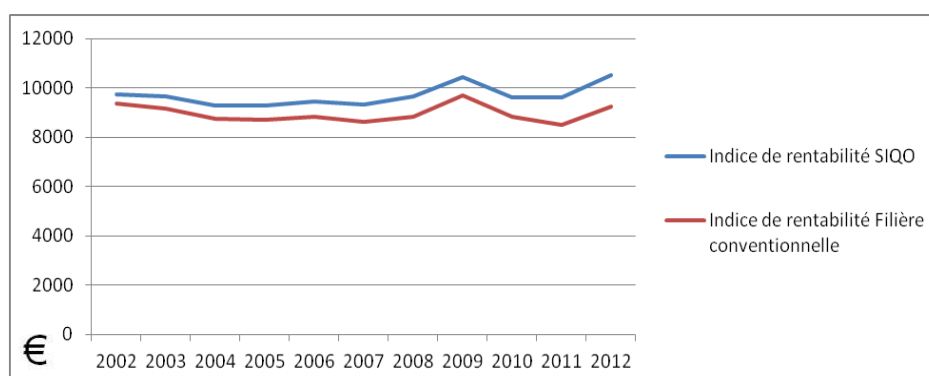
- Tous les indicateurs financiers, sont calculés en euros constants. Selon l'INSEE, les euros constants sont les euros en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la hausse par rapport à une donnée de base ou de référence (fourni par l'INSEE).
- L'indice de rentabilité est construit sur la base de la moyenne de l'assiette brute des cotisations qui est elle-même calculée par rapport aux revenus de l'exploitant.

1. Les permanents

La figure 9 montre l'indice de rentabilité ramené au nombre d'exploitations et aux nombres d'exploitants. On remarque tout d'abord que les deux courbes sont fortement indexées.

Figure 9 :

*Assiette brute des cotisations moyennes,
un indicateur de la rentabilité pour l'échantillon des permanents*



Source : MSA, INAO, 2013.

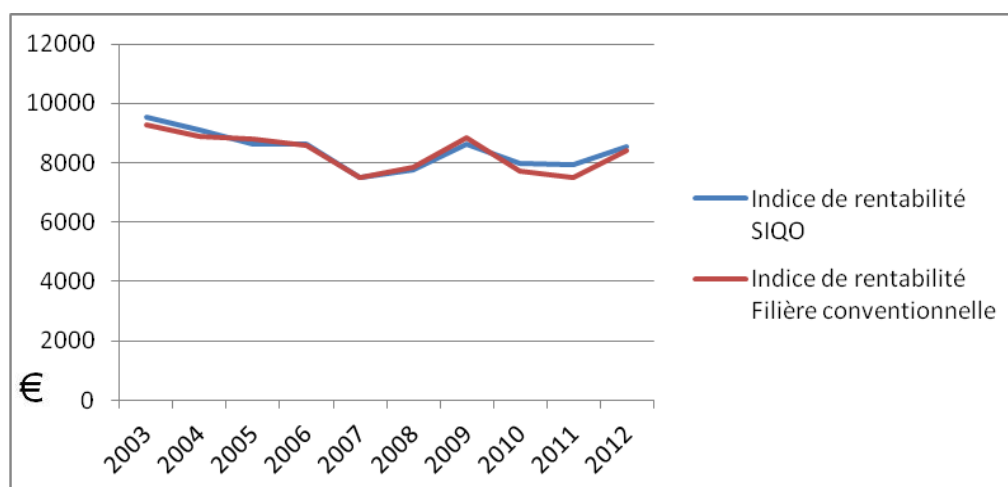
On aurait pu penser qu'il existe une plus grande différence entre la filière SIQO et la filière conventionnelle, du fait du marché de niche dans lequel évoluent les produits sous signes officiels de qualité. Cependant il semble que la rentabilité soit plus liée aux processus de production et aux charges fixes qu'ils induisent.

En ce qui concerne l'évolution de la rentabilité, elle a augmenté de 8% pour la filière SIQO, alors qu'elle est restée stable (-1%) dans la filière conventionnelle.

2. Les entrants

Les courbes de la figure 10 se confondent, si l'on compare cette donnée avec l'échantillon des entrants, on peut émettre une hypothèse : les permanents ont une « identité » liée à leur filière plus forte que les entrants. Ainsi, leurs caractéristiques sont plus prononcées que celles des entrants.

Figure 10 :
*Assiette brute des cotisations moyennes,
un indicateur de la rentabilité pour l'échantillon des entrants*



Source : MSA, INAO, 2013.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'évolution de ces courbes on voit qu'entre 2003 et 2012, la rentabilité moyenne dans les nouvelles exploitations a baissé de 10% environ pour les deux filières. Cela pourrait être en partie dû à la « crise du lait » qui a cassé une dynamique de croissance qui se remet lentement en place depuis 2011. Ce graphique confirme une de nos hypothèses, qui était que les exploitations nouvelles étaient plus fragiles économiquement.

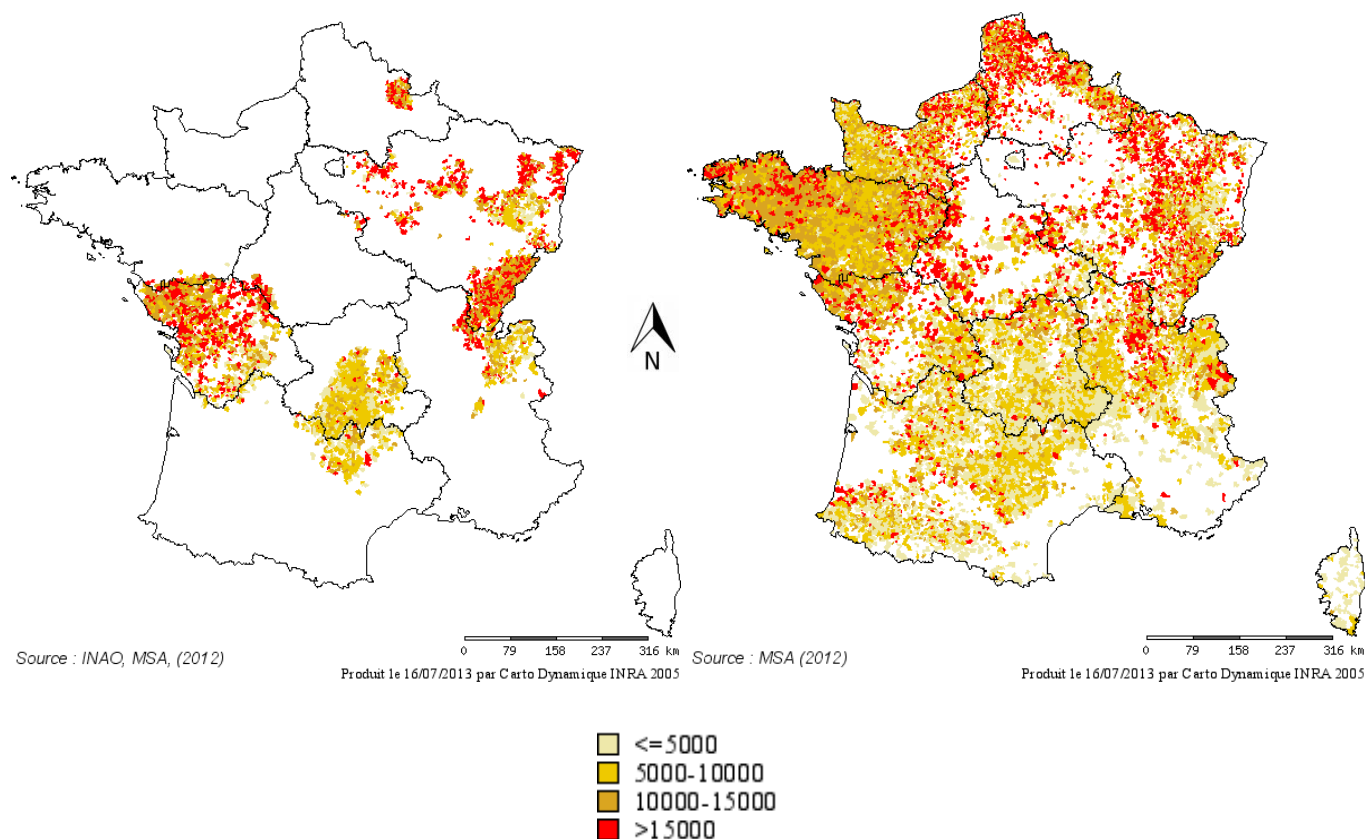
- *Dispersion des variables*

En regardant les coefficients de variation des différentes séries étudiées, on constate une chose : les coefficients ont largement augmenté depuis 2002, et cela pour les deux échantillons (permanents/entrants) et pour les deux filières (SIQO/conventionnelle). Les séries statistiques sont de plus en plus dispersées ; on trouve des exploitations très rentables et des exploitations non rentables. Cela traduit des inégalités importantes entre les agriculteurs et une diversité importante de situations.

Carte 5 : *Rentabilité par exploitation et par exploitant en 2012*

Échantillon des exploitations sous SIQO

Échantillon des exploitations de la filière conventionnelle



Source : MSA, INAO, 2013.

Cette carte situe les exploitations les plus rentables en 2012. En ce qui concerne les SIQO, les différents bassins de production, sont inégaux face à la rentabilité. Le bassin Grand-Est, concentre la majorité des exploitations les plus rentables. En ce qui

concerne la filière conventionnelle, cette densité s'exprime dans toute la partie Nord-est de la France.

En ce qui concerne la rentabilité des exploitations, c'est la filière SIQO qui s'en sort le mieux. Malgré la crise économique, les produits continuent de se vendre, même s'ils représentent un coût supplémentaire. On constate quand même, que toutes les situations existent, c'est-à-dire qu'il y a des exploitations très rentables dans l'échantillon, ainsi que des exploitations en grande difficulté, et les inégalités se sont renforcées sur la période. Mais encore une fois, il faut comparer ce qui peut l'être, et il y a une grande différence entre chaque appellation.

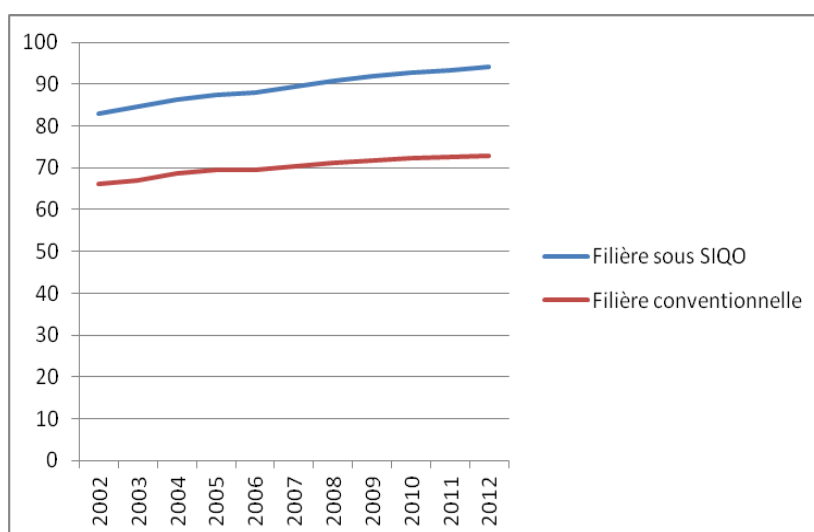
E. La superficie des exploitations

3. Les permanents

La figure 11 montre l'évolution de la taille moyenne des exploitations. On observe une hausse assez forte généralisée de la taille moyenne des exploitations. Dans la filière SIQO, la moyenne passe de 82 hectares en 2002 à 94 hectares en 2012, ce qui représente une hausse de 13% environ.

Figure 11 :

La taille moyenne des exploitations pour l'échantillon des permanents en hectares



Source : MSA, INAO, 2013.

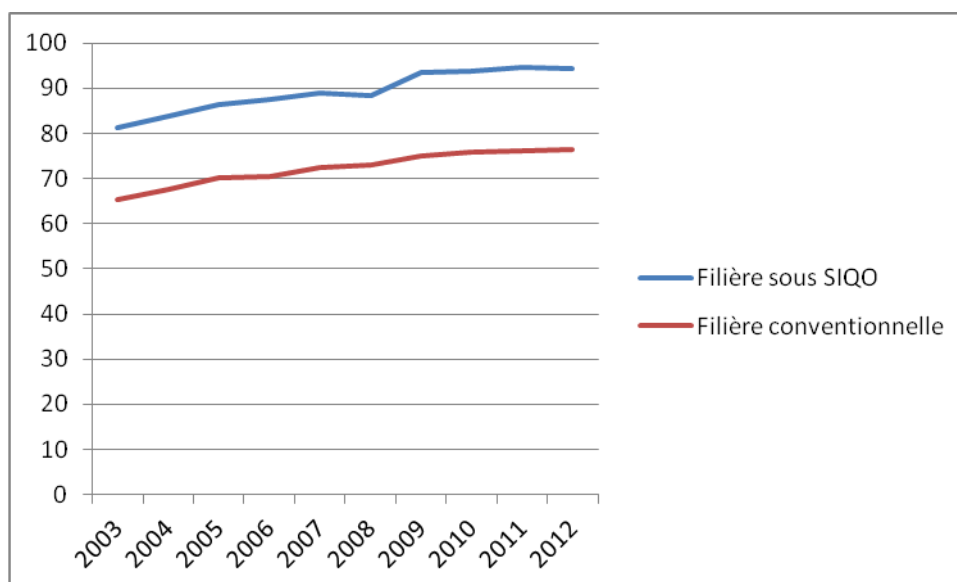
Pour la filière conventionnelle, cette hausse est moins forte (environ 10% d'augmentation sur la période) ; la surface moyenne est de 66 hectares en 2002 contre 72 en 2012.

Cette tendance à l'agrandissement est confirmée par les données Agreste qui ajoutent l'existence de phénomènes régionaux et de spécialisation des exploitations liées à cette augmentation.

4. Les entrants

Figure 12 :

*La taille moyenne des exploitations
pour l'échantillon des entrants en hectares*

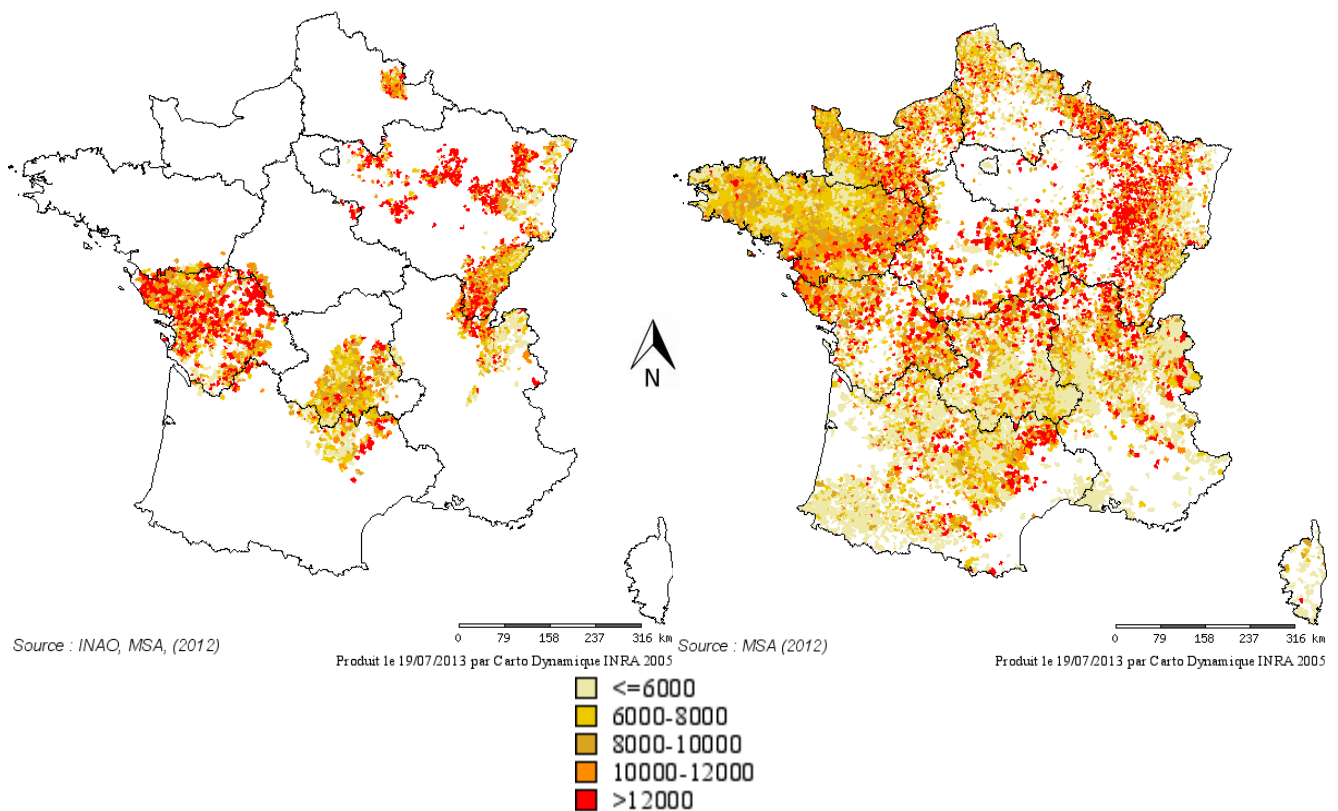


Source : MSA, INAO, 2013

Les entrants ont le même profil que les permanents. La superficie de l'exploitation est directement liée à l'activité pratiquée sur l'exploitation. Il n'y a pas de raisons qu'il existe des différences entre les deux échantillons.

Dans le cas de la superficie moyenne des exploitations, le biais géographique est important. Le prix du terrain, le type de terrain (montagne, plaine,...), ainsi que le système de production (extensif ou intensif) sont autant de facteurs qui sont liés à la superficie.

Carte 2 :
Superficie moyenne des exploitations par commune (en ares)



Source : INAO, MSA, 2013.

Le cas du bassin laitier Charente-Poitou est une nouvelle fois intéressant, puisque dans ce bassin laitier, les exploitations sous SIQO sont plus grandes que les exploitations conventionnelles. Cela signifie que la différence de taille observée entre les deux filières ne s'explique pas uniquement par le biais spatial. En effet on aurait pu croire que la localisation de l'exploitation définissait sa taille. Or, ici sur un même territoire il y a une nette différence entre les filières, ce qui veut dire que la production de qualité est liée à des systèmes plus extensifs.

Pour la superficie, on est face à l'agrandissement des exploitations (mon hypothèse est que les exploitations s'agrandissent aux dépens des exploitations qui disparaissent). Ce phénomène concerne toutes les filières et presque tous les territoires. Il semblerait que le phénomène ne soit pas encore stabilisé et que les exploitations continuent de grandir (prospective données 2013). Le biais géographique de la superficie de l'exploitation dépend du type de terrain et du marché du foncier à un instant T et des systèmes de production extensif ou intensif.

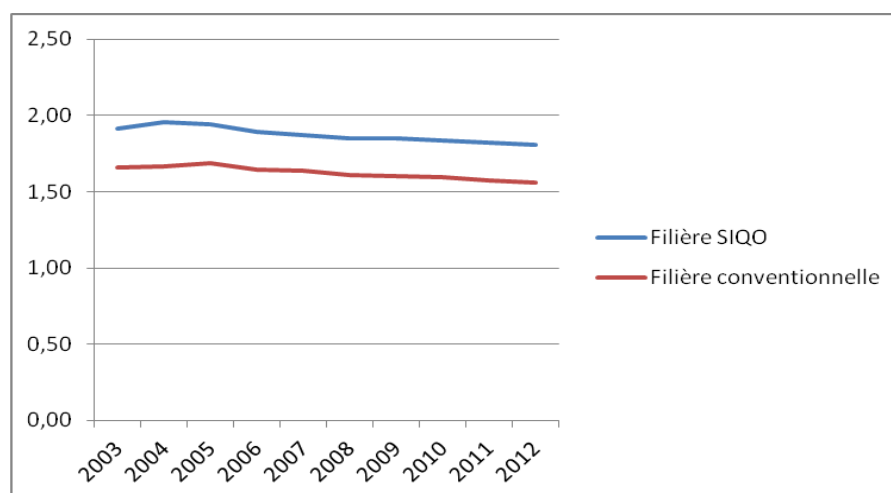
F. La quantité de travail familial

1. Les permanents

Le volume de travail familial déclaré par les exploitations présentes entre 2002 et 2012 a diminué. Même si cette baisse est accentuée par la disparition du travail des « aides familiaux » et des conjoints, elle ne suffit pas à expliquer l'ensemble du phénomène, il se peut qu'il y ait eu une hausse de la productivité, ou que le travail du chef d'exploitation ait été transféré vers le salariat. La filière SIQO se distingue de la filière conventionnelle, les exploitants ont une activité à temps plein pour la plupart. Dans la filière conventionnelle, il est plus fréquent d'avoir un emploi extérieur. Ces exploitants exercent parfois dans le domaine agricole, mais le plus souvent, le deuxième emploi se fait dans un autre domaine que l'agriculture (pluriactif). Par exemple, en Aquitaine, 22,4 des chefs d'exploitations sont considérés comme pluriactifs et pour 16% l'activité agricole est secondaire²².

Figure 13 :

*La quantité moyenne de travail par exploitation,
dans l'échantillon des permanents*



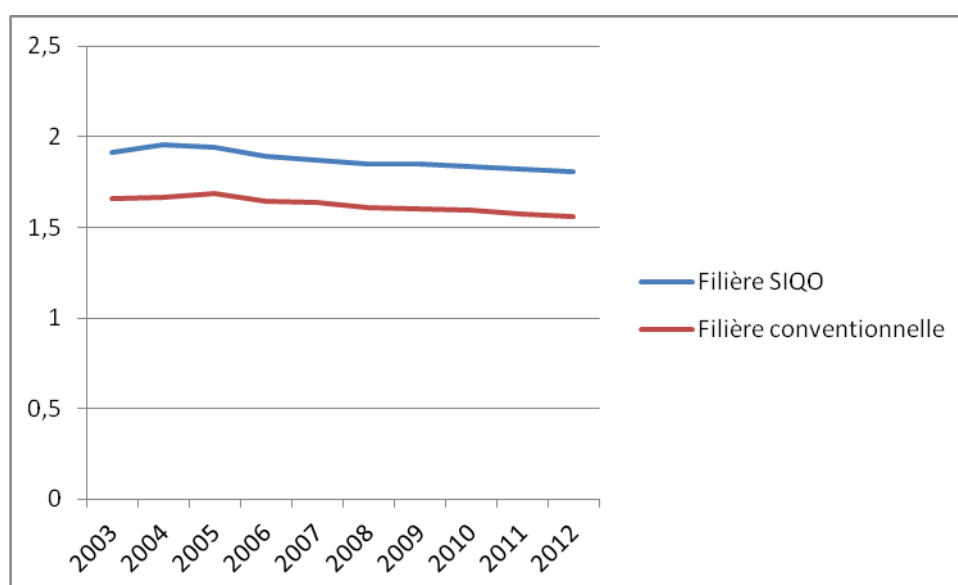
Source : INAO, MSA, 2013.

²² « Un agriculteur sur quatre exerce un second métier », *AGRESTE Aquitaine, Analyses et résultats* numéro 65, février 2013

2. Les entrants

Le profil des entrants est similaire à celui des permanents. La quantité de travail est proche en tous points pour les deux échantillons. Seules les différences dans le mode de production créent la différence entre filière SIQO et filière conventionnelle.

Figure 14 :
*La quantité de travail moyenne par exploitation,
dans l'échantillon des entrants*

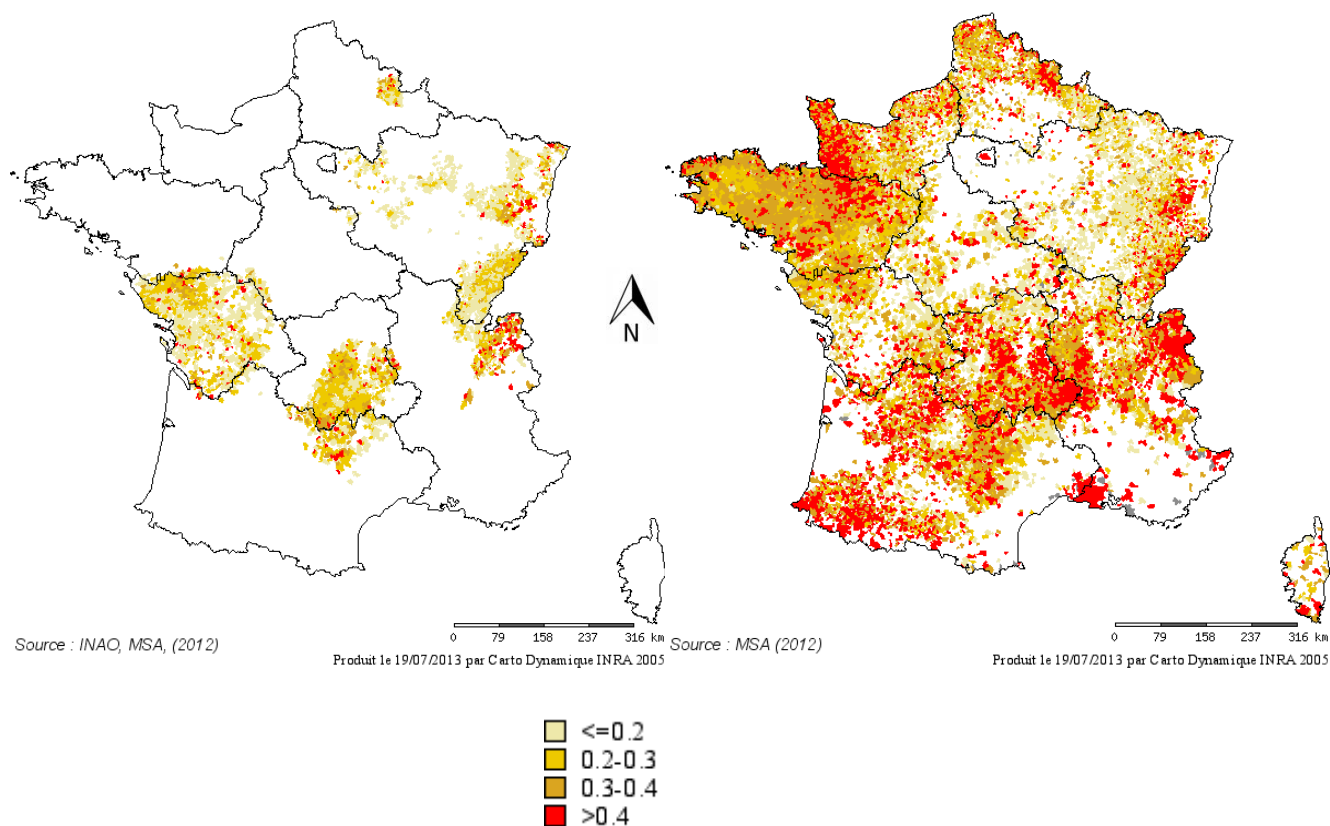


Source : INAO, MSA, 2013.

La carte 7 indique la quantité de travail familial déclarée par les exploitants, ramenée à la superficie de l'exploitation en 2012. Par rapport à la superficie, la production sous SIQO génère moins de travail que la filière conventionnelle, il reste bien sûr à regarder ce qu'il en est pour le travail salarié avant de tirer des conclusions. Il est probable que cette information soit biaisée par un effet de structure.

Carte 3 :

La quantité de travail familial moyenne ramenée à la superficie en 2012



Source : INAO, MSA, 2013.

La quantité de travail globale est en baisse constante, Dans la filière SIQO, la situation est meilleure, il y a plus d'emploi de la main-d'œuvre familiale et des chefs d'exploitations. Il semblerait qu'il devienne difficile d'arriver à se dégager un temps plein de l'activité pour la filière conventionnelle. Cependant, là aussi la baisse de la quantité de travail est régulière et aucun signe de stabilisation de la situation n'est apparu.

G. Le travail des salariés

1. Précisions méthodologiques

Avant de commencer à traiter la question des salaires, il convient d'effectuer un focus sur la méthodologie particulière que nous avons employée, afin de mieux comprendre la donnée représentée. Nous disposons pour la filière SIQO et la filière conventionnelle de trois indicateurs pour chaque contrat. Concernant les types de

contrats, les séries concernent les CDI, les CDD et les contrats saisonniers. Pour chaque type de contrat, nous avons le nombre de contrats, le nombre d'heures déclarées, ainsi que la somme des salaires versés.

2. Le nombre moyen de contrats salariés par exploitation

a) Les permanents

En ce qui concerne les SIQO, le nombre moyen de contrats par exploitation est en légère baisse. Pourtant les exploitations versant un salaire ont augmenté sur la période de 25 %. Le nombre moyen de contrats saisonniers est en augmentation. La filière conventionnelle se distingue par le fait que le nombre de CDD en moyenne par exploitation a, lui, augmenté, ce qui pourrait être un indicateur de précarité. Le nombre de CDI baisse aussi légèrement plus vite que dans la filière SIQO. On remarque aussi une croissance plus faible du nombre d'exploitations versant un salaire, ainsi qu'une augmentation beaucoup plus forte du nombre de contrats saisonniers.

Tableau 4 :

*Nombre moyen de contrats salariés par exploitation et par type de contrat
dans l'échantillon des permanents*

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Tx évolution
SIQO										
Exploitation versant un salaire	1480	1489	1499	1539	1598	1633	1702	1749	1851	25,1%
CDI	0,64	0,64	0,64	0,64	0,64	0,62	0,66	0,62	0,62	-2,2%
CDD	1,72	1,53	1,53	1,49	1,48	1,71	1,75	1,79	1,67	-3,1%
Saison	0,37	0,38	0,45	0,46	0,47	0,53	0,53	0,56	0,47	26,7%
Conventionnelle										
Exploitation versant un salaire	5809	5934	5949	6092	6311	6240	6766	6941	7033	21,1%
CDI	0,61	0,62	0,63	0,62	0,60	0,62	0,62	0,59	0,59	-4,2%
CDD	1,99	1,88	1,74	1,86	1,82	1,93	2,05	2,08	2,07	4,2%
Saison	0,67	0,66	0,72	0,84	0,86	0,87	0,94	1,10	1,10	65,3%

Source : INAO, MSA, 2013.

b) Les entrants

Dans le tableau 5, nos moyennes ont mis un certain temps à se stabiliser, ce qui explique les taux d'évolution importants. Globalement, il y a plus de contrats dans les exploitations conventionnelles que dans les exploitations SIQO. Le nombre d'exploitations versant un salaire a augmenté de manière plus rapide dans la filière conventionnelle. On remarque pour l'année 2010, que les exploitations SIQO, ont un nombre de contrats moyens sur l'exploitation, similaire à celui de l'échantillon des permanents la même année. Dans la filière conventionnelle, il y a plus de contrats en moyenne par exploitation dans l'échantillon des entrants.

Tableau 5 :
*Nombre moyen de contrats salariés par exploitation et par type de contrat
dans l'échantillon des entrants (chiffres cumulés)*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Tx évolution
SIQO									
Exploitation versant un salaire	52	91	128	157	189	242	314	386	642,3%
CDI	1,42	1,05	0,98	0,94	0,85	0,85	0,68	0,65	-54,5%
CDD	3,00	2,20	1,73	1,51	1,90	2,05	1,75	1,58	-47,5%
Saison	0,92	0,87	0,68	0,44	0,66	0,62	0,53	0,44	-52,3%
Conventionnelle									
Exploitation versant un salaire	244	520	725	966	1169	1458	2006	2436	898,4%
CDI	3,44	1,55	1,25	1,19	1,11	0,97	0,77	0,73	-78,8%
CDD	4,52	2,98	2,66	2,80	2,77	3,04	2,66	2,56	-43,2%
Saison	2,07	1,48	1,35	1,48	1,39	1,54	1,45	1,41	-31,6%

Source : INA, MSA, 2013.

Il est difficile de tirer des conclusions de ces chiffres à la fois dans l'échantillon des permanents et dans celui des entrants. Nous devons au préalable observer l'évolution du volume horaire de travail pour analyser la structure de l'emploi. Cependant, une variable restera difficile à appréhender, celle de la productivité.

H. Le nombre d'heures de travail salariés sur l'exploitation

1. Les permanents

Le tableau 6 est à rapprocher du tableau 4, ce qui permet de croiser les salaires et les heures de travail, tous les résultats sont exprimés en moyenne par exploitation. Dans les exploitations SIQO le volume de travail salarié en CDI a stagné (-0,6%), le nombre de contrats en CDI a baissé de 2,2% ; donc la situation a globalement peu évolué pour ce type de contrat. Dans la filière conventionnelle, la situation est similaire, le volume d'heures en CDI baisse de 4,6% et les contrats de 4,2%.

Tableau 6 :

Nombre moyen d'heures de travail salarié par exploitation et par type de contrat dans l'échantillon des permanents

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Tx évolution
SIQO										
Exploitation versant un salaire	1480	1489	1499	1539	1598	1633	1702	1749	1851	25,07%
CDI	745	746	769	763	740	755	742	750	741	-0,6%
CDD	745	733	702	694	714	756	761	856	866	16,2%
Saison	28	31	41	32	37	42	41	51	45	62,3%
Conventionnelle										
Exploitation versant un salaire	5809	5934	5949	6092	6311	6240	6766	6941	7033	21,07%
CDI	683	688	708	687	668	688	642	659	652	-4,6%
CDD	601	590	590	592	610	623	622	655	686	14,2%
Saison	34	35	45	52	53	55	57	67	72	112,5%

Source : INAO, MSA, 2013.

En ce qui concerne les CDD, on a globalement une hausse du volume de travail. Pour les exploitations SIQO, les heures travaillées ont augmenté de 16,2% alors que le nombre de contrats a baissé de 3,1%, cela signifie que les contrats proposés ont une charge horaire plus importante. Pour la filière conventionnelle on observe une hausse moins significative, les heures travaillées augmentent de 14,2%, mais le nombre de contrats augmente lui aussi de 4,2%. Donc le contrat de type CDD a évolué de manière plus « positive » dans la filière SIQO que dans la filière conventionnelle.

Le contrat saisonnier est lui aussi plus long en volume horaire en 2010. Dans la filière SIQO, les heures travaillées ont augmenté de 62,3% et le nombre de contrats de 26,7%. Dans la filière conventionnelle, le volume d'heures a augmenté de 112,5% et le nombre de contrats de 65,3%. Cela signifie que ce type de contrat est de plus en plus utilisé dans les exploitations SIQO et conventionnelles.

2. Les entrants

La construction de cet échantillon rend complexe l'analyse de l'évolution des résultats. Cependant, on remarque que pour l'échantillon des entrants, les heures travaillées en CDI en moyenne par exploitations sont plus nombreuses dans la filière conventionnelle que dans la filière SIQO (en 2010). Pour les CDD en revanche, la situation est similaire à celle de l'échantillon des permanents. La filière conventionnelle offre plus d'heures de travail en contrats saisonniers que la filière SIQO.

Tableau 7 :

Nombre moyen d'heures de travail salarié par exploitation et par type de contrat dans l'échantillon des entrants

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Tx évolution
SIQO									
Exploitation versant un salaire	52	91	128	157	189	242	314	386	642,3%
CDI	1529	1105	1093	1117	1002	882	771	680	-55,5%
CDD	991	836	794	865	901	900	890	910	-8,2%
Saison	73	72	64	52	61	57	66	44	-38,9%
Conventionnelle									
Exploitation versant un salaire	244	520	725	966	1169	1458	2006	2436	898,4%
CDI	2020	1184	1029	953	928	833	765	728	-63,9%
CDD	1152	797	755	727	726	731	695	735	-36,2%
Saison	89	89	83	86	86	101	96	91	2,1%

Source : INAO, MSA, 2013.

I. Le volume de travail par type de contrat

Le temps de travail moyen par contrats permet de mieux appréhender la précarité des contrats proposés. Cet indicateur nous permet de pondérer la donnée concernant le nombre de contrats car une même tâche requérant une journée de travail, peut être effectuée par une seule personne travaillant toute une journée, ou par deux personnes travaillant chacune une demi-journée.

1. Les permanents

Le tableau 8 montre que pour les permanents, les exploitations SIQO proposent en moyenne, des contrats d'une durée plus longue. Cela signifie donc que ces contrats sont moins précaires que ceux de la filière conventionnelle. De plus l'évolution de la durée moyenne des contrats est plus rapide dans les exploitations SIQO, par exemple la durée moyenne d'un CDD dans la filière SIQO a augmenté de 20% entre 2002 et 2010.

Tableau 8 :

*Le temps de travail moyen par contrat, dans l'échantillon des permanents,
un indice de la précarité des contrats (en nombre de semaine de 35 h).*

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Tx évolution
SIQO										
CDI	33,4	33,5	34,1	33,9	33,0	34,7	31,9	34,8	34,0	1,7%
CDD	12,4	13,7	13,1	13,3	13,8	12,6	12,4	13,7	14,8	19,9%
Saison	2,1	2,3	2,6	2,0	2,3	2,3	2,2	2,6	2,7	28,1%
Conventionnelle										
CDI	31,8	31,9	32,0	31,6	31,7	31,6	29,4	32,1	31,7	-0,4%
CDD	8,6	9,0	9,7	9,1	9,6	9,2	8,7	9,0	9,5	9,6%
Saison	1,4	1,5	1,8	1,8	1,7	1,8	1,7	1,7	1,9	28,6%

Source : INAO, MSA, 2013.

2. Les entrants

Le tableau 9 concerne l'échantillon des entrants. La encore les exploitations SIQO affichent une plus grande durée moyenne des contrats. On constate cependant que par rapport aux permanents la durée moyenne des CDI baisse légèrement au profit du CDD, ce qui, compte tenu du caractère nouveau de l'exploitation, reste logique. On note que, en ce qui concerne l'évolution des durées moyennes, la filière conventionnelle progresse plus vite que les exploitations SIQO pour les contrats CDI et saisonniers.

Tableau 9 :

*Le temps de travail moyen par contrat, dans l'échantillon des entrants, un indice de la précarité des contrats
(en nombre de semaine de 35 h).*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Tx évolution
SIQO									
CDI	30,7	29,9	32,0	34,1	33,6	29,6	32,5	30,0	-2,3%
CDD	9,4	10,9	13,1	16,4	13,5	12,5	14,5	16,5	74,8%
Saison	2,3	2,4	2,7	3,4	2,7	2,7	3,5	2,9	28,0%
Conventionnelle									
CDI	16,8	21,8	23,5	23,0	23,9	24,6	28,3	28,5	70,1%
CDD	7,3	7,6	8,1	7,4	7,5	6,9	7,5	8,2	12,4%
Saison	1,2	1,7	1,8	1,7	1,8	1,9	1,9	1,8	49,3%

Source : INAO, MSA, 2013.

J. Le taux de rémunération horaire moyen

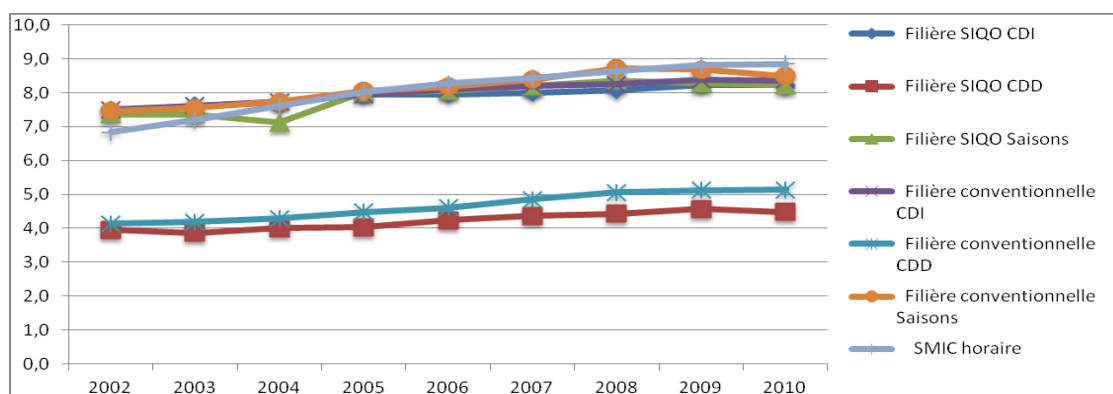
Pour simplifier la lecture, nous avons ramené salaire et nombre d'heures à un seul indicateur : le taux horaire moyen. Le taux affiché est parfois en dessous du seuil légal, ce qui nous pousse à nous questionner sur les indicateurs en terme de valeur absolue, cependant cela ne remet pas en cause les possibilités de comparaison. Rappelons aussi que l'ensemble de ces indicateurs sont calculés en euros constants, donc sans l'inflation.

1. Les permanents

Dans la figure 15, on voit comment évolue le taux horaire moyen pour chaque type de contrat. En ce qui concerne les CDI la situation est quasi-identique dans les

deux filières. La rémunération a progressé de 30 %, ce qui nous donne une évolution du taux horaire de +9,6% pour les SIQO, contre +11,7% pour la filière conventionnelle (SMIC +30%). La rémunération des CDI n'est pas indexée directement sur le SMIC.

Figure 15 :
*Le taux horaire de rémunération par type de contrat
et par filière dans l'échantillon des permanents*



Source : INAO, MSA, 2013.

En ce qui concerne les CDD, on se confronte ici au problème lié à la qualité de la donnée puisque le taux horaire est en dessous du SMIC, cependant on peut aussi émettre l'hypothèse que cet indicateur est peut être affecté par d'autres types de contrats comme les stages. On a une augmentation générale de l'ordre de 13% sur la période, avec un léger plus pour la filière conventionnelle. On a une augmentation notable du volume de travail pour les deux filières. En 2012 la part du travail effectuée en CDD a dépassé celle effectuée en CDI (en nombre d'heures déclarées).

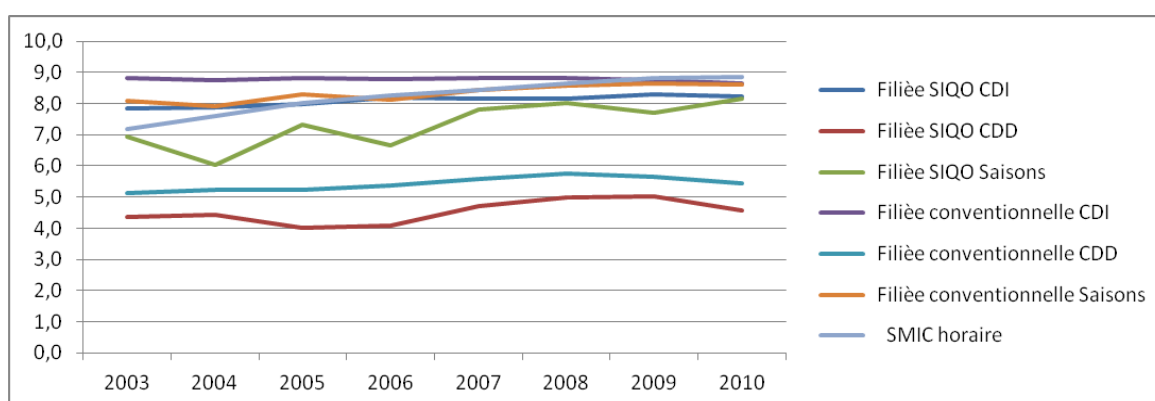
Pour ce qui est du travail saisonnier, il est de plus en plus utilisé, il a doublé sur la période pour les deux filières. Comme pour le CDI il est de mieux en mieux rémunéré, mais cette hausse reste plus faible que l'évolution du SMIC.

2. Les entrants

Pour les entrants la situation en termes de données et d'évolution est un peu similaire. En 2010, 17% des exploitations sous SIQO versent un salaire, contre 16%

dans la filière conventionnelle. Globalement, le taux horaire a peu augmenté (voire stagné dans certains cas). L'évolution du taux horaire, n'a pas suivi celle du SMIC ; ce qui veut dire que le pouvoir d'achat baisse. Le salaire est plus précaire pour les salariés des exploitations nouvellement installés.

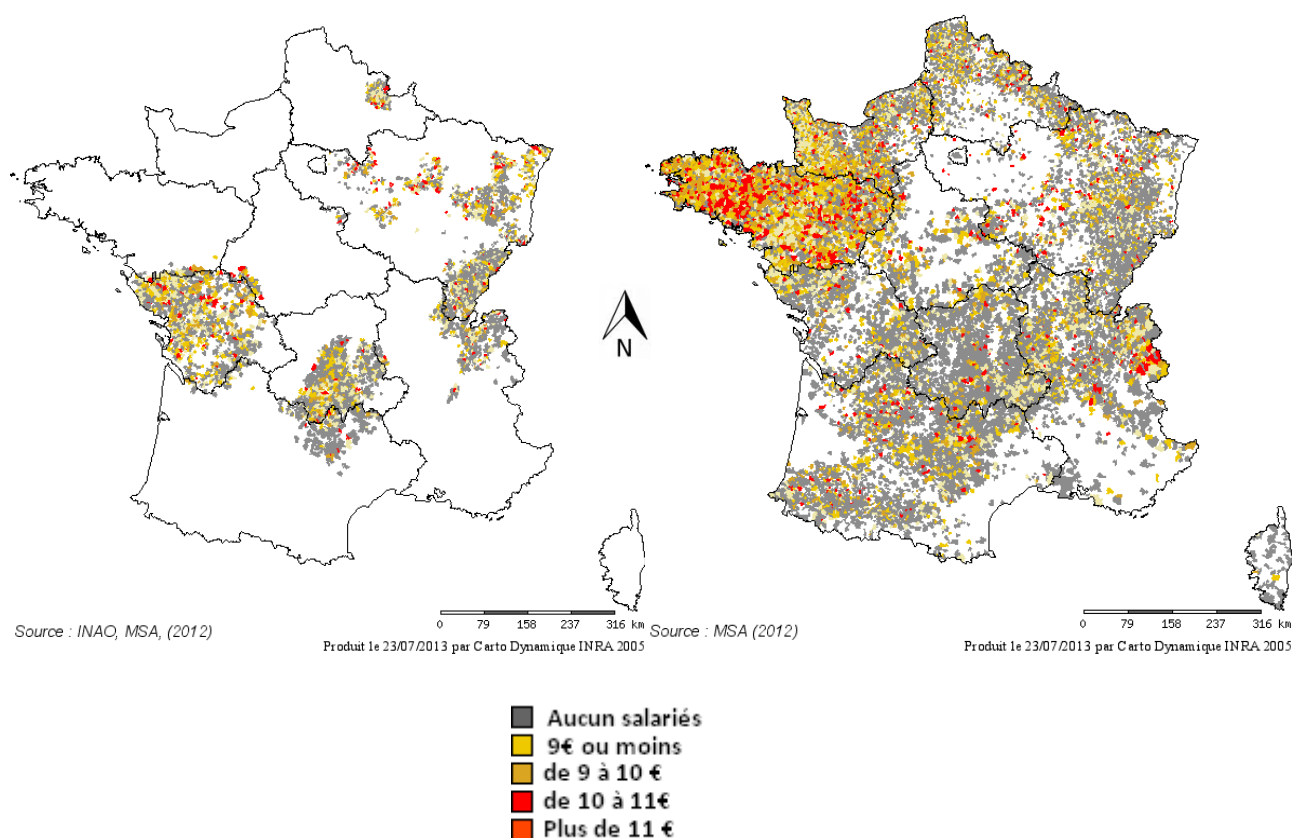
Figure 16 :
*Le taux horaire de rémunération par type de contrat et par filière
dans l'échantillon des entrants*



Source : INAO, MSA, 2013.

La carte 8 représente le taux horaire moyen par commune. En ce qui concerne les SIQO, c'est le bassin Charente Poitou, qui concentre le plus d'exploitations valorisant mieux le travail. Si l'on fait l'hypothèse que les taux horaires les plus importants, sont associés au savoir faire, la distribution géographique de ces exploitations fait sens. En effet, certaines productions sous SIQO, requièrent des savoir-faire plus complexes qui sont valorisés par le salaire. Pour la filière conventionnelle, c'est le bassin Grand-Ouest qui est le plus représenté.

Carte 4 :
Taux de rémunération horaire moyen par commune en 2012
(en euros, tout type de contrat confondu)



Source : INAO, MSA, 2013.

En ce qui concerne le travail salarié sur l'exploitation, la situation générale devient de plus en plus précaire. La part des CDD augmente au détriment de la part des emplois en CDI. La rémunération du travail peine à augmenter en même temps que le coût de la vie. Tous les territoires ne sont pas égaux face à l'emploi, et toutes les filières non plus. Au niveau des contrats la filière SIQO, c'est l'emploi en CDD qui a le plus évolué. Les contrats de type CDI sont plus nombreux (en part) et représentent un volume d'heures travaillées plus important que dans la filière conventionnelle. Les contrats de type CDD ont beaucoup évolué sur la période, ils sont devenus de moins en moins précaires au niveau de la durée de l'emploi, cependant il semble qu'il soit complexe d'estimer la rémunération qui en découle. Les contrats saisonniers prennent eux aussi de l'importance et leur durée et leur nombre augmentent de manière notable. Dans cette filière cela dépend plus de l'appellation que d'un territoire en particulier.

Dans la filière conventionnelle, c'est l'augmentation des contrats précaires qui est le facteur le plus marquant. Cependant le volume de travail proposé reste non négligeable. Les contrats CDI stagnent dans la filière, leur durée moyenne est en baisse, ainsi que leur nombre. Ce transfert s'opère au profit des contrats saisonniers et des CDD. Toutefois cette filière représente un volume d'emploi plus important que dans la filière SIQO. Dans la filière conventionnelle le bassin laitier breton conserve sa capacité à générer de l'emploi.

CONCLUSION

Quel avenir pour la filière bovin-lait ?

Cette étude apporte des informations dans le domaine socio-économique concernant l'évolution des emplois des exploitations SIQO (voir tableau 10). Cela permet d'approfondir le sujet de l'évaluation des signes d'identification de la qualité et de l'origine.

Tableau 10:

Rétrospective des différents indicateurs présentés dans cette étude.

Indicateurs	Filière SIQO	Filière conventionnelle
La forme juridique de l'exploitation	➤ Structurée autour des groupements de producteurs ➤ Biais régional important	➤ Formes individuelles et sociétaires
Le nombre de chefs d'exploitations	➤ 1,6/exploitation	➤ 1,4/exploitation
Age	➤ Exploitants plus jeunes ➤ Plus de jeunes agriculteurs	➤ Exploitants plus vieux ➤ Renouvellement plus faible
Rentabilité	➤ Plus rentable ➤ De plus en plus d'inégalités entre les exploitants	➤ Moins rentable ➤ De plus en plus d'inégalités entre les exploitants
Superficie de l'exploitation	➤ Environ 90 hectares	➤ Environ 70 hectares
La quantité de travail familial	➤ Plus de travail familial ➤ Temps plein pour le chef d'exploitation	➤ Moins de travail familial ➤ Recours à une activité secondaire, plus courant
Contrats salariés sur l'exploitation et heures déclarées	➤ Plus de CDI ➤ Structure de l'emploi stable ➤ Volume de travail par contrat en augmentation importante	➤ Plus de CDD et de contrats saisonniers ➤ Transfert du salariat du CDI vers CDD/contrats saisonniers ➤ Volume de travail par contrat en augmentation
Rémunération	➤ Inégale selon les contrats ➤ Faible ➤ Inégale selon les appellations	➤ Inégale selon les contrats ➤ Faible ➤ Inégale selon les régions

En ce qui concerne le travail, l'amélioration des conditions de travail est un enjeu essentiel pour une majorité d'éleveurs confrontés à l'agrandissement de leurs exploitations. Le développement de la production sous SIQO fait évoluer les contraintes de production et la diminution de la main-d'œuvre familiale, vient ajouter une certaine pression sur le métier. De plus le contexte social a largement évolué, et les producteurs de lait aspirent souvent à une autre qualité de vie (temps libre, famille, loisirs, ...). Pour la filière SIQO, la rentabilité plus importante de l'exploitation pourrait permettre cette émancipation. Cependant les contraintes sont plus fortes en termes de production et la taille plus importante des exploitations absorbe cette plus-value. En termes de temps on est sensiblement dans la même dynamique. Les exploitations SIQO sont plus engagées dans des démarches de coopération (GAEC, réseau de producteurs, ...) que dans la filière conventionnelle ce qui est considérablement chronophage. Du point de vue du métier, les deux filières proposent deux choses différentes ; même si on est sur des métiers similaires, les méthodologies sont différentes.

Si le modèle de l'agriculture familiale reste dominant en France, plusieurs tendances se dessinent aujourd'hui : on observe un panel qui va des petites et moyennes exploitations agricoles, sous statut individuel, aux grandes exploitations sous formes sociétaires. En premier lieu, une agriculture de métier apparaît où l'activité agricole n'est que l'une des composantes d'un revenu diversifié au sein d'un ménage pluriactif ; ce type se caractérise moins par l'appartenance à un milieu que par le choix d'un métier. En second lieu, les formes d'agriculture sociétaires (GAEC et EARL) se développent : elles concernent 41 % des exploitations en 2007, tandis qu'elles ne représentaient que 10 % des exploitations en 1998. Ce type d'agriculture se rapproche parfois de l'agriculture de firme du fait de son assise capitaliste « mais il s'en distingue par son capital essentiellement familial et non financier »²³.

Si l'on regarde l'impact des deux filières (SIQO et conventionnelle) sur le développement rural il faut bien garder en tête que la dialectique n'est pas aussi simple que l'on pourrait le croire. Opposer strictement filière SIQO et filière conventionnelle constitue une vision trop simpliste. Si l'une axe sa production sur la qualité avec tout ce que cela implique, la production de volume est elle aussi importante. De plus évaluer le système SIQO en le comparant à l'agriculture conventionnelle qui n'a pas les mêmes objectifs pose certains

²³ Hervieu et Purseigle, 2009

problèmes. S'il est clair que la filière SIQO a l'avantage de produire des externalités positives en termes d'identité du territoire, de paysage, de patrimoine et de culture, on aurait tort de penser qu'il faut pour autant l'ériger en modèle. C'est plutôt, me semble-t-il, une sorte d'outil pour la production locale, car cette agriculture, s'inscrit dans une démarche de revitalisation des territoires ruraux, de relocalisation des consommations et de l'activité qui n'est clairement pas délocalisable, du fait du fonctionnement même du système IG. De cette manière, elle pousse vers un autre mode d'organisation territoriale de l'agriculture qui oriente vers une démarche plus durable, puisque obligatoirement pensée à plus long terme²⁴. La filière conventionnelle n'a pas le même lien au territoire, ce qui lui permet (en théorie) de s'inscrire dans un projet à plus court terme qui dégage plus de profit.

Cependant, selon les chiffres et les différentes publications utilisés pour constituer cette étude, le marché de niche que constitue la production sous signe n'est pas toujours suffisant pour impulser un développement territorial. Par exemple, il semble que l'emploi salarié dans les exploitations sous signe de qualité ne soit pas très différent de l'emploi dans la filière conventionnelle. Le seul emploi réellement sauvegardé est celui du chef d'exploitation; la filière qui emploie le plus reste la filière conventionnelle, d'autant plus que le marché des produits n'est pas extensible, voire même passablement saturé pour certaines filières. Je me risquerai même à émettre l'hypothèse que les productions sous signe qui marchent le mieux sont celles qui ont 'singé' les mœurs de la filière conventionnelle. Les grandes productions SIQO, souvent prises comme des exemples de réussite, sont plus proches (en termes de forme organisationnelle et d'indicateurs socio-économiques) des exploitations du même type de la filière conventionnelle que des exploitations sous SIQO appartenant à de plus petites appellations. Il y a néanmoins une réussite économique incontestable.

Les SIQO (liés à une origine géographique) permettent de 'fixer' une activité économique sur un territoire et d'empêcher sa délocalisation. Ainsi, du fait de leur zone délimitée, les SIQO jouent un rôle de rempart dans un contexte de concurrence accrue. Ils s'inscrivent dans des dynamiques de développement local, en particulier à travers la spécification de l'offre touristique d'un territoire. Si aujourd'hui tous les espaces ruraux sont capables d'offrir aux consommateurs des produits dits 'de terroir', les SIQO procurent aux territoires qui en possèdent un avantage important du fait de leur caractère non reproductible.

²⁴ J. L. Peyraud et al. « Quels systèmes fourragers et quels types de vaches laitières demain ? », *Fourrages* n°197 (2009).

La situation de l'emploi pourrait devoir bientôt évoluer avec l'adoption du texte de la nouvelle PAC 2014-2020. En effet, la création d'emplois est, avec l'écologie, au centre des préoccupations des nouvelles politiques communautaires. Au niveau national, le ministère de l'Agriculture promet un plan national de mise en œuvre tourné vers l'élevage et l'emploi²⁵. Il se pourrait donc que la situation de l'emploi dans la filière « bovin-lait » s'en trouve améliorée.

²⁵ http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/130710_CP_concertation_PAC_cle471fae.pdf

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES DE REVUES

« Des exploitations moins nombreuses, mais plus grandes et plus performantes », *AGRESTE Poitou-Charentes* n°14, mai 2012, 4 p. (Publication DRAAF)

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R5412A10.pdf>

« Les SIQO au recensement agricole 2010. Les signes de la qualité et de l'origine, une carte à jouer pour le Sud-ouest » *AGRESTE Aquitaine - AGRESTE Midi-Pyrénées*, numéro hors série décembre 2012, 10 pages.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/r7212a50.pdf>

« Signes de qualité : un engagement qui fait la différence », *AGRESTE Midi-Pyrénées. Données*, numéro 67, septembre 2012, 4 p.

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7312A13.pdf>

« Un agriculteur sur quatre exerce un second métier », *AGRESTE Aquitaine, Analyses et résultats* numéro 65, février 2013, 4 p.

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R7213A03.pdf>

ALLAIRE Gilles, DUPEUBLE Thierry, *De la multifonctionnalité à la multi évaluation de la production agricole*, *Économie rurale*, 2003, vol. 275, n°275, pp. 51-65. (Colloque SFER, Paris, 21-22 mars 2002).

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_2003_num_275_1_5413

DESBOIS Dominique, NEFUSSI Jacques, « Signes de qualité : quels résultats économiques pour le producteur ? », *DEMETER, Économie et Stratégie agricole* 2008, pp. 49-96.

DESBOIS Dominique, NEFUSSI Jacques, Signes de qualité : prix du lait et rentabilité des exploitations, *AGRESTE cahier* n°3, Novembre 2007, pp. 3-18.

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/articles07113A1.pdf>

PICK Daniel & ZAGO Angelo M., “Labeling Policies in Food Markets: Private Incentives, Public Intervention, and Welfare Effects”, *Journal of Agricultural and Resource Economics*, USA, vol. 29, n°1, avril 2004, 16 p.

COLLOQUES, CONGRÈS, SÉMINAIRES

BARJOLLE Dominique, *Appellations d’origine contrôlée un outil de propriété intellectuelle au service du développement rural ?*, Beaza (Espagne) : III^e Congreso Internacional de la Red SIAL Alimentación y Territorios, 36 p. (ALTER 06).

<http://syal.agropolis.fr/ALTER06/pdf/actes/c44.pdf>

BARJOLLE Dominique, PAUS, Marguerite, PERRET, Anna O., *Impacts of Geographical Indications Review of Methods and Empirical Evidences*, présentation dans le cadre de « International Association of Agricultural Economists Conference », Pékin (Chine), août 2009, 14 p.

BARJOLLE Dominique, THEVENOD-MOTTET Erik, *Ancrage territorial des systèmes de production : le cas des appellations d’origine contrôlée*, Montpellier : Colloque SYAL 2002, 19 p.

http://www.cipra.org/alpknowhow/publications/ciprapublication.2005-10-14.8115384061/ancrage_terr_des_syst_de_prod-les_AOC.pdf

MARESCOTTI Andrea, “Typical products and rural development: Who benefits from PDO/PGI recognition? ”, 83^{ème} séminaire EAAE: *Food Quality Products in the Advent of the 21st Century: Production, Demand and Public Policy*, Chania (Grèce) : septembre 2003, 9 p.

MUNDLER Patrick., GUERMONPREZ Bruno, JAUNEAU Jean-Claude, et PLUVINAGE Jean, *Restructuration laitière et diversité territoriale. Réflexions sur la pérennité des petites et moyennes exploitations laitières et le rôle des institutions locales*. Lille : INRA, SFER, CIRAD, Deuxièmes journées de recherche en sciences sociales, 11-12 décembre 2008, 22 p.

DOCUMENTS ET RAPPORTS EN LIGNE

BARJOLLE Dominique, *Geographical for Indications Contributions to rural development and poverty alleviation. Presentation*. Lausanne : AGRIDEA, 35 p.

BARJOLLE Dominique, SYLVANDER Bertil, *Quelques facteurs de succès des "produits d'origine" dans les filières agro-alimentaires européennes : marchés, ressources internes et institutions*, Septembre 2002, 21 p.

<http://www.origin-food.org/pdf/isma1102.pdf>

BELLETTI Giovanni, BRUNORI Gianluca, MARESCOTTI Andrea, ROSSI Adanella, *Individual and collective levels in multifunctional agriculture*, Florence (Italy) : Colloque The socio-economic impact of rural development policies: realities and potentials, 2002, 22 p.

http://afm.cirad.fr/documents/5_Agro_industries/Syal/EN/BELLETTI_MARESCOTTI.pdf

BELLOT Claude, LAGRANGE Louis, MONTICELLI Christine et SYLVANDER Bertil, *Avis sur le développement des signes d'identification de la qualité et de l'origine des produits agricoles et alimentaires, nationaux et communautaires*, Paris : Conseil national de l'alimentation (CNA), octobre 2003, 57 p. (Avis n°45).

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/avis45b.pdf>

LENCE Sergio H., MARETTE Stéphan, HAYES Dermot J., FOSTER William, *Collective Marketing Arrangements for Geographically Differentiated Agricultural Products: Welfare Impacts and Policy Implications*, Ames (Iowa) : Iowa State University (USA), Midwest Agribusiness Trade Research and Information Center (MATRIC), mai 2006, 36 p. (MATRIC working paper).

<http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/18704/1/wp060009.pdf>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) et SINER-GI, *Territoires, produits et acteurs locaux: des liens de qualité : Guide pour promouvoir la qualité liée à l'origine et des indications géographiques durables*, FAO, 2009, 220 p.

<http://www.fao.org/docrep/013/i1760f/i1760f00.pdf>

PARLEMENT EUROPEEN. DIRECTION GENERALE DES POLITIQUES INTERNES, DÉPARTEMENT THÉMATIQUE POLITIQUES STRUCTURELLES ET DE COHÉSION, *Petits agriculteurs et marchés locaux dans le contexte de la politique européenne de la qualité*, 2011, 60 p.

<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/studiesdownload.html?languageDocument=FR&file=42771>

SITES UTILES

Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)

<http://www.inao.gouv.fr/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. AGRESTE

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Mutualité sociale agricole (MSA)

<http://www.msa.fr/lfr>

Observatoire du développement rural (ODR).

https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto_joomla/

ANNEXES

Annexe 1 :

*Impression écran du logiciel « Phpmyadmin »
qui rassemble l'ensemble des bases de données de l'ODR.*

Base de données
leo_stage_2013 (33)

Page n°:
<< < 5 > >>

leo_stage_2013 (33)

- Entrants_HS
- Entrants_OCS
- Hors_SIGO
- Hors_SIGOPlus
- Hors_SIGOPlus (1)
- Hors_SIGOv4Plus
- NoyauHS
- NoyauOCS
- OCSPAv4Plus**
- OCSPAv4Plus (1)
- OCSPv4

Serveur: localhost ▶ Base de données: leo_stage_2013 ▶ Table: OCSPAv4Plus

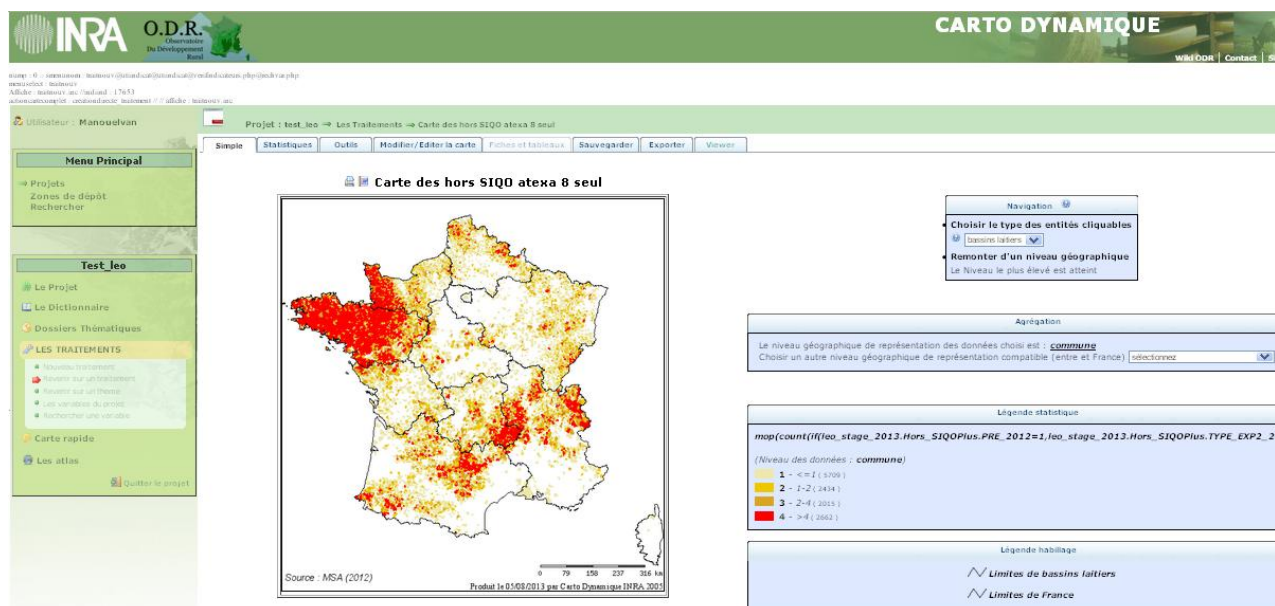
Afficher Structure SQL Rechercher Insérer Exporter Importer Opérations Vider Supprimer

	Champ	Type	Interclassement	Attributs	Null	Défaut	Extra	Action
☐	xxind	int(20)			Oui	NULL		
☐	libelle_OC	varchar(200)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	id_OC	varchar(7)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	libelle_ODG	varchar(200)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	id_ODG	varchar(7)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	ref_CDC	varchar(50)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	ref_PC	varchar(100)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	libelle_PC	varchar(100)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	id_filiere_classe_inao	int(7)			Oui	NULL		
☐	libelle_produit	varchar(300)	latin1_swedish_ci		Non			
☐	version_produit	varchar(100)	latin1_swedish_ci		Non			

Il s'agit d'une interface pour gérer une base de données MySQL sur un serveur PHP. Cette interface permet d'exécuter, de nombreuses requêtes comme les créations de table de données, les insertions, les mises à jour, les suppressions, les modifications de structure de la base de données. Ce système est très pratique pour sauvegarder une base de données sous forme de fichier .sql et ainsi transférer facilement ses données. De plus celui-ci accepte la formulation de requêtes SQL directement en langage SQL.

Annexe 2 :

Impression écran du logiciel « CartoDynamique », interface permettant la création cartographique produite à partir des bases de données disponibles.



L'outil de gestion des contenus du site de l'Observatoire du Développement Rural (ODR) est basé sur le CMS (Content Managing System) Joomla. C'est l'interface de gestion des programmes et des groupes d'utilisateurs (membres) de l'ODR.

Les droits d'accès aux outils de l'ODR et de publication de contenus sont régis par un système de groupes d'utilisateurs. Selon le (ou les) groupes dans lequel un membre de l'ODR est inscrit, il aura différentes possibilités de navigation et d'interaction avec le portail ODR.

Annexe 3 :

Un exemple de requête SQL dans le logiciel Notepad

```
E:\sauvegarde\Huerta-sauvegarde\Routine SQL Entrants HS.txt - Notepad++
Fichier  Édition  Recherche  Affichage  Encodage  Langage  Paramétrage  Macro  Exécution  Compléments  Documents  ?

Routine SQL Hors SIQD.txt  Routine SQL Entrants HS.txt  Carto.sql  new_2.sql

451
452      -- LES SALAIRES
453
454
455      -- On regarde combien d'exploitations versent un salaire
456      SELECT
457      COUNT( IF ( `PRE_2002`=1 AND ( `NB_CDI_2002` >'0' OR `NB_CDD_2002` >'0' OR `NB_SAISON_2002` >'0' ), `PRES_2002`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_02,
458      COUNT( IF ( `PRE_2003`=1 AND ( `NB_CDI_2003` >'0' OR `NB_CDD_2003` >'0' OR `NB_SAISON_2003` >'0' ), `PRES_2003`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_03,
459      COUNT( IF ( `PRE_2004`=1 AND ( `NB_CDI_2004` >'0' OR `NB_CDD_2004` >'0' OR `NB_SAISON_2004` >'0' ), `PRES_2004`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_04,
460      COUNT( IF ( `PRE_2005`=1 AND ( `NB_CDI_2005` >'0' OR `NB_CDD_2005` >'0' OR `NB_SAISON_2005` >'0' ), `PRES_2005`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_05,
461      COUNT( IF ( `PRE_2006`=1 AND ( `NB_CDI_2006` >'0' OR `NB_CDD_2006` >'0' OR `NB_SAISON_2006` >'0' ), `PRES_2006`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_06,
462      COUNT( IF ( `PRE_2007`=1 AND ( `NB_CDI_2007` >'0' OR `NB_CDD_2007` >'0' OR `NB_SAISON_2007` >'0' ), `PRES_2007`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_07,
463      COUNT( IF ( `PRE_2008`=1 AND ( `NB_CDI_2008` >'0' OR `NB_CDD_2008` >'0' OR `NB_SAISON_2008` >'0' ), `PRES_2008`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_08,
464      COUNT( IF ( `PRE_2009`=1 AND ( `NB_CDI_2009` >'0' OR `NB_CDD_2009` >'0' OR `NB_SAISON_2009` >'0' ), `PRES_2009`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_09,
465      COUNT( IF ( `PRE_2010`=1 AND ( `NB_CDI_2010` >'0' OR `NB_CDD_2010` >'0' OR `NB_SAISON_2010` >'0' ), `PRES_2010`, NULL )) AS COUNT_SAL_tot_10
466      FROM `Entrants_HS`
467      WHERE `ATEXA_EXP_hcs23_2012` LIKE '8' OR `ATEXA_EXP_hcs23_2012` LIKE '10'
468
469
470      -- On regarde combien il y a de contrats en CDI (Attention au 'S' en plus puisqu'on passe sur le fichier SISAL)
471      SELECT
472      SUM( IF ( `PRES_2002`=1 , `NB_CDI_2002`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_02,
473      SUM( IF ( `PRES_2003`=1 , `NB_CDI_2003`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_03,
474      SUM( IF ( `PRES_2004`=1 , `NB_CDI_2004`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_04,
475      SUM( IF ( `PRES_2005`=1 , `NB_CDI_2005`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_05,
476      SUM( IF ( `PRES_2006`=1 , `NB_CDI_2006`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_06,
477      SUM( IF ( `PRES_2007`=1 , `NB_CDI_2007`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_07,
478      SUM( IF ( `PRES_2008`=1 , `NB_CDI_2008`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_08,
479      SUM( IF ( `PRES_2009`=1 , `NB_CDI_2009`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_09,
480      SUM( IF ( `PRES_2010`=1 , `NB_CDI_2010`, NULL )) AS SUM_CDI_tot_10
481      FROM `Entrants_HS`
```


TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Organigramme de l'ODR (source Wiki Carto Dynamique, 2013).....	15
Figure 2: Schéma du fonctionnement pratique de l'ODR en tant qu'interface d'information (source : ODR, Cédric Gendre & Benoit Garcia)	17
Figure 3: Distribution des producteurs de lait selon leur activité principale (source : MSA, INAO 2013)	35
Figure 4 : Part représentée par chaque type d'exploitation pour l'échantillon des permanents (source : INAO, MSA, 2013)	36
Figure 5 : Part représentée par chaque type d'exploitation pour l'échantillon des entrants (source : INAO, MSA, 2013).....	37
Figure 6 : Nombre moyen de chefs d'exploitations, par exploitation dans l'échantillon des permanents (source : INAO, MSA, 2013)	40
Figure 7 : Nombre moyen de chefs d'exploitation, par exploitation dans l'échantillon des entrants. Chiffres non cumulés (source : INAO, MSA, 2013).....	41
Figure 8 : Part de Jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) dans les exploitations nouvelles par année (chiffres non cumulés), (source : INAO, MSA, 2013)	42
Figure 9 : Assiette brute des cotisations moyennes, un indicateur de la rentabilité pour l'échantillon des permanents (source : MSA, INAO, 2013).....	43
Figure 10 : Assiette brute des cotisations moyennes, un indicateur de la rentabilité pour l'échantillon des entrants (source : MSA, INAO, 2013)	44
Figure 11 : La taille moyenne des exploitations pour l'échantillon des permanents en hectares (source : MSA, INAO, 2013)	46
Figure 12 : La taille moyenne des exploitations pour l'échantillon des entrants en hectares (source : MSA, INAO, 2013)	47
Figure 13 : La quantité moyenne de travail par exploitation, dans l'échantillon des permanents (source : INAO, MSA, 2013)	49

Figure 14 : La quantité moyenne de travail par exploitation, dans l'échantillon des entrants (source : INAO, MSA, 2013)	50
Figure 15 : Le taux horaire de rémunération par type de contrat et par filière dans l'échantillon des permanents (source : INAO, MSA, 2013)	58
Figure 16 : Le taux horaire de rémunération par type de contrat et par filière dans l'échantillon des entrants (source : INAO, MSA, 2013).....	59

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Les bassins laitiers en France métropolitaine, découpage de 2011 (source : paysan breton)	30
Carte 2 : Localisation des communes abritant des exploitations produisant du lait de bovin sous SIQO	31
Carte 3 : Répartition spatiale des exploitations productrices de lait d'origine bovine dans la filière conventionnelle (source : MSA, 2013)	33
Carte 4 : Répartition spatiale des types d'exploitations pour l'année 2012 (source : MSA, INAO, 2013).	39
Carte 5 : Rentabilité des exploitations, par commune (source : MSA, INAO, 2013).....	45
Carte 6 : Superficie moyenne des exploitations par commune (en ares) (source : INAO, MSA, 2013)	48
Carte 7 : La quantité de travail moyenne ramenée à la superficie en 2012 (source : INAO, MSA, 2013).....	51
Carte 8 : Taux de rémunération horaire moyen par commune en 2012 (en euros, tout type de contrat confondu) (source : INAO, MSA, 2013).....	60

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Éléments non renseignés dans l'échantillon (source ODR, L. Huerta 2013).....	21
Tableau 2 : Distribution des types de SIQO dans l'échantillon étudié	35
Tableau 3 : Âge moyen des chefs d'exploitation pour l'échantillon des « installés » (source : INAO, MSA, 2013).....	41
Tableau 4 : Nombre moyen de contrats salariés par exploitation et par type de contrat dans l'échantillon des permanents.....	52
Tableau 5 : Nombre moyen de contrats salariés par exploitation et par type de contrat dans l'échantillon des entrants (chiffres cumulés)	53
Tableau 6 : Nombre moyen d'heures de travail salarié par exploitation et par type de contrat dans l'échantillon des permanents.....	54
Tableau 7 : Nombre moyen d'heures de travail salarié par exploitation et par type de contrat dans l'échantillon des entrants	55
Tableau 8 : Le temps de travail moyen par contrat, <i>dans l'échantillon des permanents</i> , un indice de la précarité des contrats (en nombre de semaine de 35 h).....	56
Tableau 9 : Le temps de travail moyen par contrat, <i>dans l'échantillon des permanents</i> , un indice de la précarité des contrats (en nombre de semaine de 35h).....	57
Tableau 10 : Rétrospective des différents indicateurs présentés dans cette étude.	61

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Impression écran du logiciel « Phpmadmin » qui rassemble l'ensemble des bases de données de l'ODR	70
---	----

Annexe 2 : Impression écran du logiciel « CartoDynamique », interface permettant la création cartographique produite à partir des bases de données disponibles.....	71
Annexe 3 : Un exemple de requête SQL dans le logiciel Notepad	72

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
TABLE DES SIGLES	6
GLOSSAIRE	7

INTRODUCTION : L'impact socioéconomique de différents signes de qualité : premiers jalons vers des indicateurs opérationnels et pérennes dans la filière bovin-lait.....	8
--	---

I. OBJECTIF DU STAGE ET PRÉSENTATION DE SA STRUCTURE	12
A. Description des missions demandées par la structure de stage.....	12
1. Un travail bibliographique et de <i>benchmarking</i> de la méthodologie pour mieux cadrer le sujet.....	12
2. Définition du sujet, hypothèse question de départ Définition du sujet, hypothèse question de départ.....	12
3. Les moyens mis en œuvre	13
4. Les délais, le rendu	13
B. L'unité de service Observatoire du développement rural	14
C. L'Observatoire territorial des signes officiels de la qualité et de l'origine (OT-SIQO).....	15
D. Le réseau des acteurs concernés par la mission décrite ici : deux institutions du monde agricole.....	19
1. L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO)	19
2. La Mutualité sociale agricole (MSA)	19
II. MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	21
A. Les bases de données utilisées dans le cadre de cette étude	22
1. La base de données « opérateurs habités » (BD OH).....	22
2. La base de données MSA	23
B. Les variables traitées dans cette étude	24
1. La base de données « COTNS ».....	24
2. La base de données « SISAL ».....	27
C. Données générales concernant l'échantillon.....	28
1. Fiabilité des données	28

2. Les imprécisions	28
D. Les bassins de production laitière	30
E. Comparaison.....	32
III. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE CETTE ÉTUDE.....	33
A. Deux populations à la base de l'étude de la filière bovin-lait.....	34
B. La forme juridique de l'exploitation	36
1. Les permanents.....	36
2. Les entrants.....	37
3. Les exploitations productrices lait d'origine bovine spatialisées pour l'année 2012	38
C. Les chefs d'exploitations, les données socio-économiques	40
1. Les permanents.....	40
2. Les entrants.....	41
D. L'assiette brute des cotisations, un indicateur de la rentabilité de l'exploitation	43
1. Les permanents.....	43
2. Les entrants.....	44
E. La superficie des exploitations	46
1. Les permanents.....	46
2. Les entrants.....	47
F. La quantité de travail familial.....	49
1. Les permanents.....	49
2. Les entrants.....	50
G. Le travail des salariés.....	51
1. Précisions méthodologiques	51
2. Le nombre moyen de contrats salariés par exploitation	52
a) Les permanents	52
b) Les entrants.....	53
H. Le nombre d'heures de travail salariés sur l'exploitation.....	54
1. Les permanents.....	54
2. Les entrants.....	55
I. Le volume de travail par type de contrat	56
1. Les permanents.....	56
2. Les entrants.....	57
J. Le taux de rémunération horaire moyen.....	57
1. Les permanents.....	57
2. Les entrants.....	58
CONCLUSION : Quel avenir pour la filière bovin-lait ?	61
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	69

TABLE DES FIGURES	73
TABLES DES CARTES	74
TABLE DES TABLEAUX	75
TABLE DES ANNEXES	75
TABLE DES MATIÈRES	76
RÉSUMÉ / ABSTRACT	79

RÉSUMÉ / ABSTRACT

RÉSUMÉ

Cette étude réalisée dans le cadre d'un stage à l'Observatoire du développement rural (centre de l'Institut national de la recherche agronomique - INRA de Toulouse), se propose de contribuer à l'évaluation de l'impact des signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). L'évaluation de l'efficacité des politiques publiques en matière de développement rural est devenue une préoccupation majeure, aussi bien aux niveaux européen, national que régional. Dans ce cadre, nous avons cherché à mettre au point des indicateurs pertinents et pérennes afin de décrire la situation socio-économique des exploitations de producteurs primaires dans la filière « bovin lait ». Ce travail est une première expérience en la matière et fait appel aux données de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) et de la Mutualité sociale agricole (MSA). Nous nous sommes principalement concentrés sur la question de l'emploi et sur une comparaison avec la situation dans la filière « conventionnelle ». Cela nous a permis de dresser un premier bilan de l'influence des SIQO dans le tissu local.

MOTS CLEFS : SIQO, filière « bovin lait », indicateurs, développement rural, statistique, cartographie, plateforme de données

ABSTRACT

This study which was carried out during an internship at the Observatory of rural development at the National Institute for Agricultural Research (centre in Toulouse) aims at taking part in the evaluation of the impact of the signs of identification of quality and origin (SIQO). The evaluation of the efficiency of public policies regarding rural development has become a major concern on a European level as well as national or regional. Within this framework we tried to establish some coherent and firm indicators in order to describe the socio-economic situation of dairy cow farmers. This work is a primary trial in the subject and uses the data of the National Institute for Origin and Quality (INAO) and the Agricultural Social Mutuality (MSA). We mainly focused on the question of employment and on a comparison with the "conventional field". This allowed us to make a first assessment of the influence of SIQO locally.

KEYWORDS: Identifying Characteristic of Quality according to Origin, Dairy Cow Field, Indicators, Rural Development, Statistic, Cartography, Data Bank.